

Élèves bibliothécaires

Elaboration d'un plan de formation documentaire pour les doctorants de l'Université du Maine

Gestion de projet

Laurence KARPP - LAHMAIDI

Sous la direction de Madame Elisabeth NOEL
Conservateur, co-responsable de FORMIST
ENSSIB

Correspondant d'établissement
Monsieur Michel GUICHARD
Conservateur, responsable de la section Sciences et de la formation des usagers
SCD de l'Université du Maine

Remerciements

Ma reconnaissance va d'abord à Elisabeth Noël et Michel Guichard qui ont dirigé ce travail, en m'apportant leurs conseils et recommandations avisés.

Mes remerciements vont ensuite à Catherine Bertignac et à toute l'équipe de la Bibliothèque La Pérouse de Plouzané qui m'ont accueillie en stage et permis de nourrir ma réflexion, ainsi qu'à Céline Richard de l'Ecole Doctorale de l'Université du Maine pour les précieuses informations fournies.

Je remercie enfin tous mes collègues du SCD pour leur accueil chaleureux et pour m'avoir rapidement intégrée à l'équipe. J'ai grand plaisir à travailler à leurs côtés.

Résumé :

Ce travail est préparatoire à la gestion d'un projet de mise en place d'une offre de formation aux doctorants de l'Université du Maine. Le projet impose, dans un premier temps, une étude du contexte universitaire et documentaire. Une enquête sur les besoins des doctorants en matière de formation a été menée afin de leur proposer une offre adéquate. Enfin, une description de la conception de l'offre et son évaluation est proposée.

Descripteurs :

Université du Maine ** Formation des utilisateurs

Université du Maine. Bibliothèque

Universités ** Etudes des 2^e et 3^e cycles

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

This report is about promoting information literacy to students preparing for Bachelor's Degrees and Master's Degrees at the University of Maine – Le Mans, France. First of all, it describes the local context. Then, I realize a questionnaire survey about students' needs and make suggestions about training courses which should be led by Academic Librarians, and also a way to evaluate students' improvements.

Keywords :

Information literacy ** France

Libraries and colleges ** France ** Case studies

Universities and colleges ** Graduate work

Sommaire

INTRODUCTION	8
PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT, CONTEXTE ET ENJEUX	10
1. LE CONTEXTE UNIVERSITAIRE	10
1.1. <i>L'Université du Maine</i>	10
1.2. <i>L'Ecole Doctorale de l'Université du Maine</i>	11
1.2.1. Missions.....	11
1.2.2. Offre de formation.....	12
1.2.3. Organisation.....	12
1.2.4. Réseau.....	12
2. LE CONTEXTE DOCUMENTAIRE	13
2.1. <i>Le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université du Maine</i>	13
2.1.1. Un nouveau bâtiment pour une meilleure attractivité.....	13
2.1.2. Organisation.....	14
2.1.3. Ressources documentaires	15
2.1.3.1. Les dépenses documentaires.....	15
2.1.3.2. Les ressources papier	15
2.1.3.3. Les ressources électroniques	16
2.1.4. Les services.....	16
2.2. <i>Le public</i>	17
3. LE PROJET DE FORMATION DANS LE CONTEXTE DU SCD	18
3.1. <i>Les enjeux du projet pour l'établissement</i>	18
3.2. <i>Les enjeux du projet pour les doctorants</i>	19
PARTIE 2 : DÉFINITION DES BESOINS DES DOCTORANTS EN FORMATION DOCUMENTAIRE	20
1. MÉTHODOLOGIE D'APPROCHE : L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE	20
1.1. <i>Méthodologie employée</i>	20

1.2.	<i>Le questionnaire et ses résultats</i>	20
1.2.1.	Profil des doctorants	21
1.2.2.	Démarche de recherche et de collecte d'informations	24
1.2.3.	Difficultés éventuelles dans la recherche d'informations	25
1.2.4.	Traitement de l'information et édition scientifique	25
1.2.5.	Formation à la recherche d'informations	26
1.2.6.	Attentes par rapport à une offre de formation documentaire	26
1.2.7.	Suggestions des doctorants	27
2.	SYNTHÈSE : DES DOCTORANTS PEU FORMÉS À LA RECHERCHE ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION	28
3.	ANALYSE DE L'EXISTANT : L'OFFRE DE FORMATION ACTUELLE POUR LES DOCTORANTS	29
3.1.	<i>La formation des moniteurs</i>	29
3.2.	<i>Un nouveau module ?</i>	30
3.2.1.	Etat de l'existant	30
3.2.2.	Proposition à l'Ecole Doctorale d'un nouveau module de formation à la méthodologie documentaire.....	31
	PARTIE 3 : ANALYSE D'EXPÉRIENCES DE RÉFÉRENCE	33
1.	LA BIBLIOTHÈQUE LA PÉROUSE (BLP)	33
1.1.	<i>La formation des doctorants à la BLP</i>	33
1.2.	<i>Une formation en deux modules, adaptée aux besoins du public</i>	34
1.3.	<i>L'organisation pratique</i>	34
1.4.	<i>Les particularités de l'offre</i>	35
1.5.	<i>Un premier bilan positif</i>	35
1.6.	<i>Les conséquences sur l'offre de la BLP</i>	36
2.	ENSEIGNEMENTS À TIRER	37
3.	DEUX EXEMPLES D'AUTOFORMATION À DISTANCE	39
3.1.	<i>Pour la forme : IRIDOC à Lyon 1</i>	39
3.2.	<i>Pour les contenus : URFIST de Rennes</i>	42
	PARTIE 4 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET, CONCEPTION DE L'OFFRE ET ÉVALUATION	43

1.	MISE EN ŒUVRE DU PROJET	43
1.1.	<i>Former une équipe de formateurs</i>	43
1.2.	<i>Moyens matériels</i>	44
1.3.	<i>Estimation financière</i>	45
2.	DISPOSITIF DE FORMATION RETENU	45
2.1.	<i>Compétences à développer</i>	45
2.2.	<i>Une offre de formation appelée à évoluer</i>	46
2.2.1.	Une offre provisoire pour pallier les manques dès cette année	46
2.2.2.	Une offre plus complète insérée dans le catalogue de formations de l'Ecole Doctorale	46
3.	ECHÉANCIER.....	49
3.1.	<i>Eléments à faire figurer à l'échéancier</i>	49
3.2.	<i>Plannings de Gantt</i>	50
3.2.1.	Pour 2005-2006	50
3.2.2.	Pour 2006-2007	51
3.2.3.	Légende.....	51
4.	OUTILS D'ÉVALUATION	52
4.1.	<i>Evaluation de la formation par les doctorants</i>	52
4.2.	<i>Evaluation de la formation par les formateurs</i>	52
4.3.	<i>Evaluation de la formation par l'Ecole Doctorale</i>	53
5.	SUIVI DU PROJET	53
6.	PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION.....	54
6.1.	<i>Etendre le dispositif aux autres usagers du SCD</i>	54
6.2.	<i>Dispositif d'auto formation</i>	55
6.3.	<i>Formation courte</i>	56
	CONCLUSION	58
	BIBLIOGRAPHIE	60
	TABLE DES ANNEXES	69

Introduction

Le poste sur lequel j'ai été affectée au SCD de l'Université du Maine comporte deux aspects : la formation interne et la coordination de la formation des usagers. En accord avec ma direction, j'ai décidé de consacrer cette gestion de projet à la formation des usagers. Il paraissait effectivement délicat de coordonner un plan de formation interne en n'étant pas présente physiquement dans l'établissement en raison de ma scolarité à l'ENSSIB.

Plutôt que de proposer une offre de formation globale à destination de l'ensemble des usagers du SCD, j'ai pris le parti de choisir un « public-test », afin de formuler une proposition cohérente qui pourrait servir ensuite de base à une offre plus élaborée et étendue à un public plus vaste.

Ce sont les particularités locales qui ont dicté mon choix. En effet, ma première période d'affectation en décembre 2004 s'est déroulée dans une bibliothèque fermée au public en raison du déménagement des collections dans le nouveau bâtiment de la Bibliothèque Centrale. L'ensemble du personnel était à cette occasion mobilisé pour assurer le transfert des fonds Lettres et IUT vers la nouvelle bibliothèque. De ce fait, il était difficile de rencontrer chaque personne pour mettre en œuvre un plan de formation interne. En accord avec ma direction, cette partie de mon travail a été repoussée à ma prise de poste effective en septembre 2005.

Durant cette première période d'affectation, j'ai pu assister à une session de formation de moniteurs (étudiants doctorants). De plus, j'ai réalisé mon stage extérieur dans une bibliothèque nouvellement créée et accueillant en majorité un public de doctorants et d'enseignants chercheurs. J'ai par conséquent décidé de porter mon choix pour un « public-test » sur les doctorants bien que l'Université du Maine accueille en majorité des étudiants de premier cycle.

Pour mener à bien cette gestion de projet, il a été nécessaire d'analyser le contexte local, à la fois universitaire et documentaire afin de m'imprégner des particularités de l'établissement. Il convenait ensuite d'étudier les besoins des doctorants en matière de méthodologie documentaire afin d'être à même de leur proposer une offre de formation cohérente. Mon temps de présence au SCD étant réduit du fait de ma formation à l'ENSSIB, j'ai décidé de réaliser une enquête par questionnaire afin d'obtenir une base de travail suffisamment significative pour me permettre de mettre en place le plan de formation. Le temps imparti et la difficulté de s'intégrer dans l'emploi du temps des doctorants ne m'ont pas laissé la possibilité de mener des entretiens qualitatifs en tête-à-tête.

Dans un deuxième temps, la confrontation entre les résultats de l'enquête et l'analyse d'une expérience extérieure m'a servi de socle pour l'élaboration du plan de formation et sa mise en œuvre. Des outils d'évaluation et des perspectives d'évolution sont également proposés.

Partie 1 : L'établissement, contexte et enjeux

1. Le contexte universitaire

1.1. L'Université du Maine

L'Université du Maine a été créée en 1977¹. L'implantation universitaire avait débuté en 1960 par la création d'un Collège scientifique universitaire dépendant de l'Université de Caen, complété par le Collège littéraire, l'Ecole de droit et l'Institut universitaire de technologie².

L'Université du Maine est implantée au nord de la région Pays de la Loire ; son rayonnement est essentiellement local, avec des effectifs étudiants issus en majorité des départements de la Sarthe et de la Mayenne. Elle se trouve dans une situation de forte concurrence en raison de la présence dans un rayon de 250 km de nombreuses villes universitaires, aux établissements plus anciens et plus importants que l'Université du Maine : Caen, Paris, Orléans, Angers, Tours, Poitiers, Nantes et Rennes³.

Etablissement pluridisciplinaire, l'Université du Maine accueillait à la rentrée 2004 environ 8000 étudiants, 500 enseignants et 300 personnels administratifs et techniques⁴, sur le campus du Mans et à l'antenne de Laval distante de 70 km.

La rentrée 2004 a également vu la mise en œuvre de la réforme LMD au sein de l'Université, qui délivre 155 diplômes dans le cadre de ses différentes composantes :

- *l'U.F.R. Droit et Sciences économiques* : Droit, Sciences économiques, Gestion, IUP Charles Gide (Management et Gestion des entreprises de l'économie sociale), Institut d'Etudes Judiciaires ;

¹ Décret n°77-458 du 20 avril 1977.

² RUIZ FABRI, Hélène et BONANCIN, Michel, p.13.

³ RUIZ FABRI, Hélène et BONANCIN, Michel, p.21.

- *l'U.F.R. Lettres, Langues et Sciences humaines* : Lettres, Littérature de jeunesse, FLE, Anglais, Allemand, Espagnol, LEA, Histoire, Géographie ;
- *l'U.F.R. Sciences et Techniques* : IUP MIME (Génie informatique et informatique industrielle), Chimie, Physique, Mathématiques, Informatique, Sciences de la Terre, Sciences de la Vie, STAPS ;
- *l'ENSIM* : Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans ;
- *l'E.D.U.M.* : Ecole Doctorale de l'Université du Maine ;
- *l'IUT du Mans* : Chimie, Génie mécanique et Productique, Gestion des entreprises et des administrations, Mesures physiques ;
- *l'IUT de Laval* : Génie biologique, Services et Réseaux de communication, Techniques de commercialisation, Informatique.

Outre l'Université, le campus héberge l'Ecole Supérieure des Géomètres Topographes dépendant du Conservatoire national des arts et métiers, l'Institut technologique européen des métiers de la musique et l'ISMANS (Institut Supérieur des Matériaux de la chambre de commerce et d'industrie du Mans).

1.2. L'Ecole Doctorale de l'Université du Maine

1.2.1. Missions

L'Ecole Doctorale de l'Université du Maine conduit la politique de formation des étudiants en Master recherche et en Doctorat, encadre et évalue les thèses et gère la répartition des allocations de recherche. Outre l'enseignement, ses missions sont de compléter la formation disciplinaire des doctorants par une sensibilisation au monde de l'entreprise et de les aider à exposer et à valoriser les résultats de leurs recherches.

⁴ Site institutionnel de l'Université du Maine.

1.2.2. Offre de formation

L'Ecole Doctorale est pluridisciplinaire. Elle délivre 11 Master recherche, ainsi qu'une centaine d'heures de formations professionnalisantes proposées à chaque doctorant pour lui permettre de construire un parcours individualisé. Une trentaine de thèse sont soutenues chaque année.

Son offre de formation s'adosse sur 22 équipes de recherche⁵ et des pôles d'excellence : l'acoustique, le pôle matériaux (physique, fluorures, polymères), l'informatique, le droit de la responsabilité, l'économie du travail, la géographie sociale et l'histoire anthropologique.

1.2.3. Organisation

L'Ecole Doctorale est organisée en un conseil restreint et un conseil élargi⁶.

Le conseil restreint est composé d'un directeur et de membres de droit : les responsables de formation des Master recherche, le Président de l'Université, le Vice-président du Conseil Scientifique et une personnalité extérieure à l'Université.

Le conseil élargi est composé des membres du conseil restreint, de six représentants étudiants, de sept personnalités externes à l'Université issues du milieu socio-économique et choisies pour leur compétence à participer à la constitution de la politique de l'Ecole Doctorale en matière de recherche et d'accompagnement des doctorants vers la professionnalisation.

1.2.4. Réseau

Elle est partie prenante du Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (RUOA), un pôle de coopération inter-universitaire associant les neuf universités des régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou Charentes⁷. Les Ecoles Doctorales des

⁵ Le détail figure en Annexe 1.

⁶ Site institutionnel de l'Université du Maine.

⁷ Les universités membres du RUOA sont : l'Université d'Angers, l'Université de Bretagne Occidentale, l'Université de Bretagne Sud, l'Université de La Rochelle, l'Université du Maine, l'Université de Nantes, l'Université de Poitiers, l'Université de Rennes 1 et l'Université de Rennes 2 – Haute Bretagne.

Universités du RUOA ont entamé une série de réflexions et d'échanges, dont le premier résultat va permettre aux doctorants des neuf universités de bénéficier des formations proposées par l'ensemble des Ecoles Doctorales.

2. Le contexte documentaire

2.1. Le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université du Maine

2.1.1. Un nouveau bâtiment pour une meilleure attractivité

L'augmentation importante du nombre d'étudiants au début des années 1990 a rendu nécessaire l'extension des locaux universitaires. La construction d'une nouvelle bibliothèque universitaire est envisagée à partir de 1995, dans le but de regrouper dans un bâtiment unique les collections dispersées dans les différentes composantes. Ce projet est inscrit au schéma Université 2000, dans le XIe puis dans le XIIe contrat de plan Etat-Région⁸.

La construction s'est déroulée en deux phases entre 1997 et 2004. La première tranche inaugurée en octobre 1999 accueille les fonds Droit et Sciences, la deuxième tranche a ouvert en janvier 2005 et intègre les fonds Lettres et ceux de l'IUT du Mans. Une annexe demeure ouverte sur le site de Laval.

L'ouverture au public de la nouvelle bibliothèque⁹ coïncide avec la mise en oeuvre de la réforme LMD au sein de l'Université du Maine. Elle dispose de 8000 m² de surface utile, dont 5500 sont dédiés au public avec 7 espaces de consultation et 1090 places assises.

Le bâtiment s'étend sur trois niveaux. Le rez-de-chaussée est desservi par un vaste hall éclairé en lumière naturelle. Une banque de prêt unique centralise l'inscription

⁸ DAZY, p.9.

⁹ Les plans figurent en Annexe 2.

des lecteurs et l'activité de prêts et retours. Le lecteur dispose dès l'entrée d'une salle d'actualité dévolue à la lecture de loisirs. Il trouve également à ce niveau la salle de référence, l'espace périodique, une salle informatique et la salle Pierre Belon, destinée à accueillir réunions, conférences et séances de formation.

Les étages sont desservis par une rampe d'accès en pente douce. Le premier étage regroupe les collections de sciences et techniques, droit, langues et littérature, le deuxième celles d'arts, d'histoire et géographie ainsi que le Centre de Documentation Européenne (CDE).

Le troisième étage, appelé aussi « Terrasse », est réservé au repos du personnel, le sous-sol accueille 6000 mètres linéaires de stockage en magasin ainsi que les locaux techniques.

2.1.2. Organisation

Sur un total de 35 agents, le SCD¹⁰ compte 30 personnels des bibliothèques, dont 8 de catégorie A (5 conservateurs, 2 bibliothécaires), 7 de catégorie B (5 BAS, 2 assistants de bibliothèque) et 16 de catégorie C (11 magasiniers en chef et 5 magasiniers spécialisés). 1 IGE est également en poste au SCD, en charge de l'informatique et coordinateur SUDOC. Il faut noter un important renouvellement de personnel cette année, avec des départs en retraite et des mutations (6 agents concernés, soit 20% des effectifs).

Chaque conservateur est responsable d'une section documentaire : Sciences et Techniques ; Lettres et Langues ; Droit ; CDE. Il assure la sélection, l'acquisition et l'indexation des documents du domaine concerné et est l'interlocuteur privilégié de son UFR.

L'une des bibliothécaires est responsable du catalogage, la seconde (moi-même) est en charge de la formation des utilisateurs et correspondant formation du SCD.

Les BAS et les assistants de bibliothèque assurent les transactions de PEB, la gestion des périodiques, la gestion des plannings de service public et participent au catalogage.

¹⁰ L'organigramme figure en Annexe 3.

Les agents de magasinage exercent une responsabilité particulière pour moitié de leur temps (bibliothèque loisirs, bulletinage, informatique, numérisation,...).

Tous les agents effectuent des plages de service public. Les magasiniers et les assistants assurent des permanences à la banque de prêt et aux banques d'accueil des différents pôles pour moitié de leur temps de travail, les BAS, bibliothécaires et conservateurs effectuent des permanences en banque de prêt et en salle de référence.

2.1.3. Ressources documentaires

Depuis 1998, les deux bibliothèques d'IUT sont intégrées au SCD. Les bibliothèques associées sont peu nombreuses : la salle de travail de droit au Mans et la bibliothèque du centre de droit à Laval. Elles ont vocation à intégrer le SCD à brève échéance.

2.1.3.1. *Les dépenses documentaires*

Les dépenses documentaires du SCD représentent environ 75% des dépenses documentaires de l'Université. En 2004, elles s'élevaient à 485 555€. Elles se répartissent de la sorte :

- Acquisitions de monographies françaises et étrangères : 156 349€ (32,2%)
- Acquisitions de périodiques : 226 317€ (46,6%)
- Documentation électronique : 102 884€ (21,2%)

2.1.3.2. *Les ressources papier*

Les collections du SCD se composent d'environ 140 000 ouvrages, dont 80% se trouvent en libre accès, cotés selon la classification Dewey. Un espace périodiques, disposant d'une salle de lecture propre et d'un poste dédié à la consultation du catalogue, propose environ 700 titres de périodiques sur support papier, dont 300 vivants. Un Centre de Documentation Européenne regroupe environ 1000 ouvrages et 150 titres de revues émanant de différents organes de l'Union européenne dont le Journal officiel des Communautés européennes.

Le lecteur a également accès à une bibliothèque de loisirs qui propose une sélection de romans, bandes dessinées, presse généraliste et de vulgarisation.

2.1.3.3. *Les ressources électroniques*

Le SCD est adhérent du consortium Couperin depuis 2000 et par ce biais offre l'accès à environ 2000 revues électroniques ainsi qu'à des bases de données. Le choix a été fait d'équilibrer l'offre en fonction des disciplines, afin d'éviter de favoriser les étudiants des sections Sciences au détriment de ceux des sections Droit et Lettres.

Parmi les ressources pluridisciplinaires, on trouve Generalis-Indexpresse, LexisNexis et l'accès aux textes de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (l'accès aux planches est possible grâce à un CDROM disponible à la bibliothèque).

Pour les sections Lettres et Sciences humaines, la bibliothèque est abonnée à Eric, Francis, Frantext, la Bibliothèque des Lettres, l'Année philologique. Les sections Droit, Gestion et Sciences économiques disposent de l'accès à Juripro, Jurisclasser, LamyLine, Lextenso, Delphes, Econlit, ScienceDirect ; les sections Sciences, Techniques et STAPS de l'accès à Pascal, ScienceDirect, ScienceDirect Navigator, ACS, AIP, IOP, Chemical Abstracts, Medline.

Le SCD est de plus actuellement engagé dans un processus de numérisation des annales d'examens. Ces documents seront prochainement accessibles via le portail de la bibliothèque.

2.1.4. **Les services**

La bibliothèque est actuellement ouverte 59 heures hebdomadaires, de 8h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 13h le samedi. 110 524 documents ont été empruntés en 2004. 148 323 entrées ont été comptabilisées au premier semestre 2005, correspondant au premier semestre d'exploitation du nouveau bâtiment.

Elle dispose d'un OPAC consultable en ligne à l'adresse <http://scd.univ-lemans.fr>. L'OPAC donne également la possibilité d'interroger d'autres catalogues via les

serveurs Z.39.50 : le SUDOC, le catalogue de la médiathèque du Mans, les catalogues des SCD partenaires au sein du RUOA. Le service du PEB¹¹ se charge de la fourniture de documents qui ne seraient pas présents dans les collections du SCD. Ce service est payant.

Les étudiants ont à leur disposition des photocopieurs à chaque étage ainsi qu'un poste de travail équipé d'un graveur de CDROM dévolu à la reproduction des microfiches. Le nouveau bâtiment offre également une salle informatique et des salles de travail en groupe accessibles librement.

Pour les aider dans leurs recherches bibliographiques, une salle de référence a été créée en janvier 2005. Des visites de la bibliothèque peuvent être organisées sur demande des enseignants ou des lecteurs.

Enfin, le SCD est engagé dans une démarche de conservation partagée des périodiques en collaboration avec la médiathèque du Mans depuis le premier trimestre 2005 afin de proposer au public mancel la palette la plus étendue possible de titres vivants.

2.2. Le public

5665 lecteurs étaient inscrits au SCD en 2004, dont 5336 étudiants. Le nombre d'étudiants inscrits au SCD reste stable depuis 1998 malgré une érosion du nombre d'inscrits à l'Université.

La bibliothèque, si elle demeure avant tout un espace de travail privilégié pour les usagers de l'Université, se veut également ouverte sur le public extérieur. A ce titre, l'aménagement prévu pour 2007 d'un réseau de tramway dans l'agglomération mancelle devrait lui permettre de drainer un plus large public. La consultation sur place est également gratuite pour le public extérieur, mais il doit s'acquitter d'un droit de bibliothèque de 26 euros pour bénéficier du prêt d'ouvrages.

Le SCD est un lieu particulièrement apprécié des étudiants pour plusieurs raisons : l'amplitude horaire adaptée aux horaires des cours, les nouveaux locaux

¹¹ En 2004, 1602 documents ont été expédiés et 598 ont été reçus via le service du PEB.

accueillants et confortables ainsi que l'accès aux ressources électroniques. De plus, la création de la bibliothèque loisirs se révèle particulièrement pertinente en raison du contexte local, le campus étant éloigné du centre ville.

3. Le projet de formation dans le contexte du SCD

3.1. Les enjeux du projet pour l'établissement

Dans le but d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers, le SCD souhaite profiter de l'inauguration de son nouveau bâtiment pour offrir de nouveaux services, au premier rang desquels la formation à la méthodologie documentaire. Cette volonté se traduit dans le contrat quadriennal de développement de l'Université du Maine 2004-2007 : *« Le développement de la formation des usagers à la méthodologie documentaire sera désormais un axe prioritaire de l'offre de services du SCD, contribuant à enrichir les parcours pédagogiques. Inscrites dans les maquettes du LMD, cette formation sera, à partir de 2005, obligatoire pour l'ensemble des étudiants de licence et soumise à validation dans le cadre d'Unité d'Enseignement de Communication (UEC). Elle sera de même développée en direction des étudiants de doctorat¹². L'intégration des professionnels des bibliothèques dans les équipes pédagogiques de chaque domaine permettra de renforcer la coopération avec les enseignants-chercheurs des disciplines. Le travail du SCD s'appuiera également sur les tuteurs formés dans le cadre de l'UE « Formation aux fonctions de tuteurs qualifiés » intégrée aux cursus de L3 ou de Master. Les cours de recherches documentaires seront une unité de valeur dans les nouveaux cursus LMD. »*

¹² C'est moi qui souligne.

Dans la définition de ces nouveaux services, il a semblé indispensable de créer un véritable espace de recherche à destination des 3^{ème} cycles et des chercheurs dans une bibliothèque qui en était jusque là dépourvue. De plus, les doctorants représentent une part relativement faible du nombre des inscrits¹³. La mise en place d'une salle de référence en janvier 2005 devrait peu à peu pallier ces manques.

La mise en œuvre d'un plan de formation à destination des doctorants vise donc trois objectifs :

- Assurer la promotion de la nouvelle salle de référence en tant qu'espace de recherche pour les 3^{ème} cycles et enseignants chercheurs
- Accroître l'utilisation des ressources, notamment électroniques, que le SCD acquiert à destination des doctorants
- Augmenter le taux d'inscription de cette catégorie de lecteurs au SCD.

3.2. Les enjeux du projet pour les doctorants

Il ressort de l'entretien que j'ai eu avec la responsable administrative de l'Ecole Doctorale que les besoins de formation de cette catégorie de lecteurs sont réels. Ce projet s'inscrit en outre dans la stratégie d'accompagnement des doctorants mise en place par l'Ecole Doctorale.

Les objectifs de la mise en œuvre d'un plan de formation pour les doctorants sont d'ordre pédagogique. Il s'agit en premier lieu de favoriser leur autonomie dans l'utilisation des outils mis à leur disposition au SCD. Les formations s'attacheront également à leur permettre de construire une stratégie de recherche efficace et à les aider à évaluer l'information obtenue. Ces objectifs pédagogiques ont été définis suite à l'enquête que j'ai réalisée dans le cadre de cette gestion de projet.

¹³ Les doctorants représentent environ 2% du total des inscrits au SCD.

Partie 2 : Définition des besoins des doctorants en formation documentaire

1. Méthodologie d'approche : l'enquête par questionnaire

L'analyse des besoins des doctorants en matière de méthodologie documentaire constitue un préalable indispensable à l'élaboration d'une offre de formation cohérente.

1.1. Méthodologie employée

La collecte des informations sur les pratiques des doctorants et leurs besoins en formation s'est faite par l'envoi d'un questionnaire¹⁴ par messagerie électronique le 27 mai 2005, suivi d'une relance le 13 juin. Avant d'être envoyé, le questionnaire a été relu et validé par mon correspondant d'établissement. L'avantage d'utiliser la messagerie électronique était de toucher tous les doctorants, même ceux qui ne sont pas inscrits au SCD. Au total 35 questionnaires ont été complétés, ce qui correspond à un taux de retour de 15%. Ce taux est plutôt satisfaisant compte tenu de la difficulté de mobiliser les doctorants.

1.2. Le questionnaire et ses résultats

Le questionnaire avait pour objectif de recueillir des informations sur les pratiques des doctorants en matière de recherche et de traitement de l'information, sur les difficultés rencontrées et sur leurs attentes en matière de formation.

¹⁴ BERTIGNAC, p.IV.

Compte tenu du nombre de questionnaires remplis et de la diversité des profils des doctorants, aucun croisement n'a été effectué entre les données car les résultats n'auraient pas été significatifs.

Une synthèse des résultats sera diffusée aux doctorants en octobre, en même temps que l'offre de formation proposée par le SCD suite à cette étude¹⁵.

1.2.1. Profil des doctorants

Pour l'année 2004-2005, les effectifs doctorants s'élevaient à 227 étudiants inscrits à l'Ecole Doctorale¹⁶. Ils se répartissent comme suit :

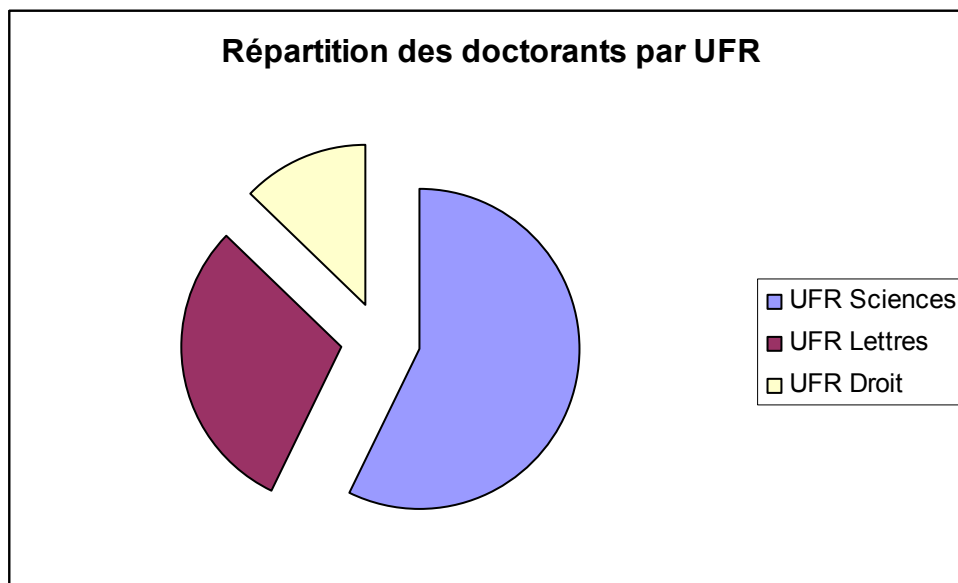
- 57,3% inscrits à l'UFR Sciences et Techniques,
- 30% inscrits à l'UFR Lettres et Langues,
- 12,7% inscrits à l'UFR Droit et Sciences économiques.

La proportion des inscrits est liée au financement des thèses¹⁷. Il est plus facile à obtenir pour les étudiants en Sciences, avec le soutien du CNRS et des entreprises locales. En Lettres, de nombreux doctorants sont des enseignants du second degré : ils ne connaissent donc pas de problèmes de financement et font souvent des thèses de plus longue durée. En ce qui concerne le Droit, les doctorants n'ont que peu de débouchés, par conséquent, les thèses se font souvent en collaboration avec des entreprises locales, par exemple les MMA (Mutuelles du Mans Assurances).

¹⁵ L'ensemble des résultats bruts de l'enquête figure en Annexe 4.

¹⁶ Source : entretien avec la responsable administrative de l'Ecole Doctorale mené le 27 mai 2005.

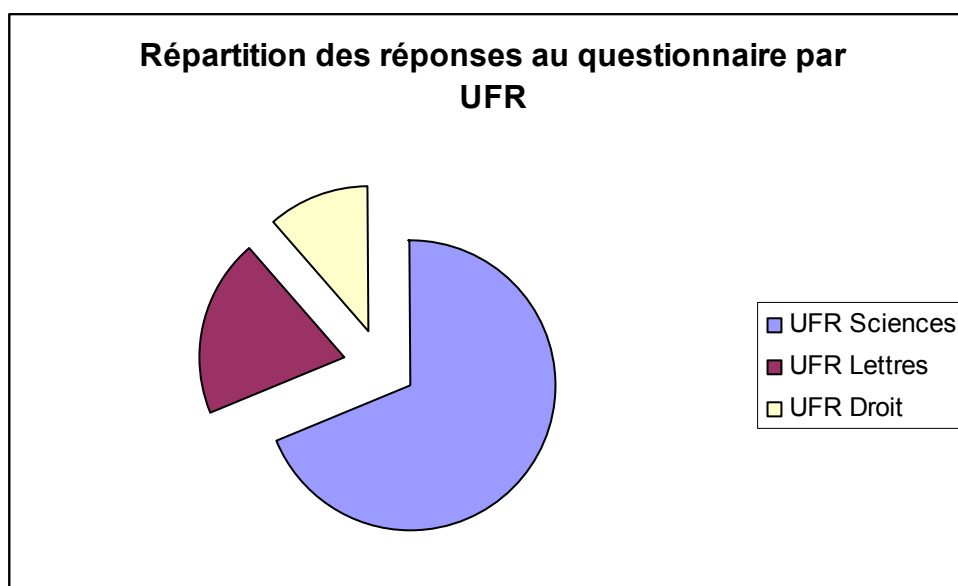
¹⁷ Source : entretien avec la responsable administrative de l'Ecole Doctorale mené le 27 mai 2005.



Les réponses au questionnaire se répartissent ainsi :

- 68,5% des réponses viennent de doctorants de l'UFR Sciences et Techniques,
- 20% des doctorants de l'UFR Lettres et Langues,
- 11,5% des doctorants de l'UFR Droit et Sciences économiques.

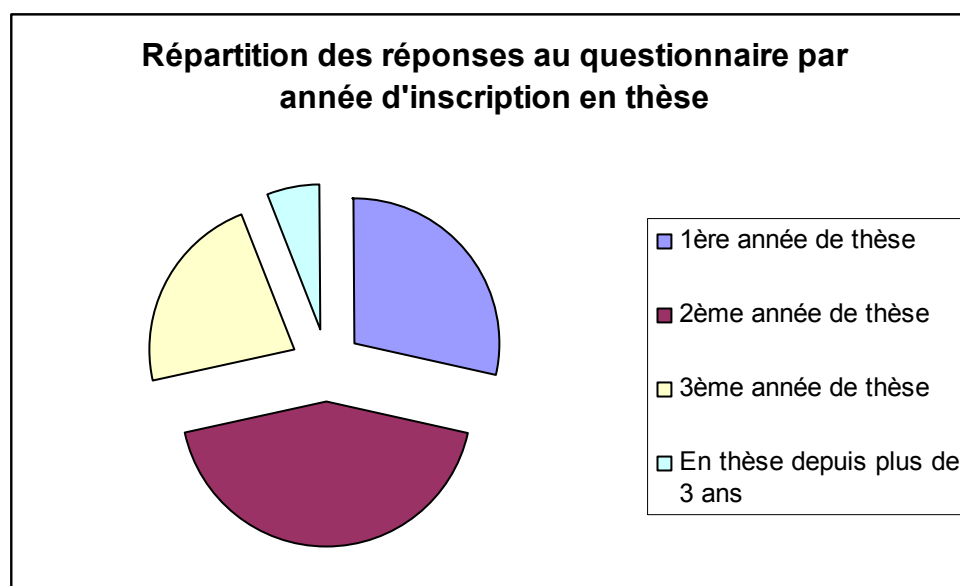
Cette répartition recouvre peu ou prou celle des inscrits. La prégnance des doctorants en Sciences peut s'expliquer par le fait qu'ils sont les plus nombreux à utiliser les ressources électroniques du SCD.



En ce qui concerne le nombre de réponses par année d'inscription en thèse :

- 28,7% des réponses viennent de doctorants inscrits en 1^{ère} année de thèse (ils représentent 20,9% du total des inscrits en thèse),
- 42,9% des doctorants sont inscrits en 2^{ème} année de thèse (ils représentent 23,7% du total des inscrits en thèse),
- 22,6% des doctorants sont inscrits en 3^{ème} année de thèse (ils représentent 21,5% du total des inscrits en thèse),
- 5,8% des doctorants sont inscrits en thèse depuis plus de 4 ans (ils représentent 33,9% du total des inscrits en thèse).

Cette répartition des réponses s'explique par le fait que les doctorants inscrits en thèse depuis plus de 3 ans ont déjà une connaissance de l'offre de la bibliothèque, même si cette connaissance s'est développée « sur le tas » ou avec l'aide de collègues et non par le biais de formations dispensées par le personnel du SCD.



1.2.2. Démarche de recherche et de collecte d'informations

La première partie du questionnaire portait sur la démarche de recherche d'informations. Il convient de noter que le premier vecteur de collecte d'information demeure l'utilisation de moteurs de recherche sur Internet (60% de réponses positives), suivi par la consultation des bases de données (57,1%) et la fréquentation du SCD (48,6%). Les autres catalogues informatisés : BnF, SUDOC (14,3% de réponses positives), les fonds documentaires du laboratoire (11,4%), les revues en ligne (22,8%) sont sous-utilisés.

65,7% des doctorants disent fréquenter le SCD pour consulter les périodiques. En revanche, ils ne sont que 28,6% à fréquenter le SCD pour consulter des thèses, 22,9% pour travailler, 8% pour demander des renseignements bibliographiques et 2,8% pour se former aux outils documentaires.

Les doctorants fréquentent le SCD en premier lieu pour emprunter des documents : parmi les fonds du SCD (42,8%) et via le PEB (60% utilisent ce service). En revanche, près de 75% des doctorants ne savent pas qu'ils peuvent faire des suggestions d'achat à la bibliothèque. Cette possibilité est pourtant mise en valeur sur le site du catalogue informatisé du SCD.

Pour suivre l'actualité scientifique, les doctorants classent par ordre de préférence ces vecteurs d'information :

- Les comptes-rendus de colloques, actes de conférence, séminaires
- La lecture des revues et les discussions avec les collègues et enseignants chercheurs
- Le Web
- La radio
- La consultation de bases de données
- Les revues de vulgarisation et quotidiens

- Les listes de diffusion
- La télévision
- La fréquentation d'autres bibliothèques.

Toutefois, cette démarche de collecte d'informations ne paraît pas relever d'une réelle stratégie de recherche documentaire dans la mesure où 65,7% des doctorants interrogés avouent ne pas mener de veille documentaire sur les sujets qui les concernent.

1.2.3. Difficultés éventuelles dans la recherche d'informations

L'analyse des réponses à cette question met en lumière un paradoxe. Si 100% des doctorants interrogés disent savoir utiliser les outils de recherche, ils ne sont que 22% à trouver facile d'obtenir les documents et moins de la moitié d'entre eux se dit capable d'évaluer la qualité des informations obtenues. Ce sont de premières pistes de travail quant au contenu des formations.

1.2.4. Traitement de l'information et édition scientifique

Les doctorants connaissent de nombreuses difficultés dans le traitement des informations recueillies : ils sont 65,8% à ignorer l'existence des logiciels de références bibliographiques. Plus inquiétant, 80% des doctorants interrogés ne connaissent pas le circuit de diffusion des thèses.

Leurs connaissances en matière d'édition scientifique laissent perplexe : 60% des doctorants ignorent le concept d'archives ouvertes (« *open archives* ») et 65,8% celui de facteur d'impact (« *impact factor* »)¹⁸.

¹⁸ Toutefois, ce chiffre est à pondérer dans la mesure où seuls les scientifiques sont concernés par le facteur d'impact.

1.2.5. Formation à la recherche d'informations

65,8% des doctorants ayant répondu au questionnaire n'ont jamais suivi de formation à la recherche documentaire au cours de leurs études. Parmi ceux ayant suivi une formation, les résultats se partagent également entre les formations proposées par le SCD (notamment la formation de moniteur) et les formations proposées au cours du cursus universitaire. Toutefois, il convient de signaler que les étudiants ayant suivi une initiation à la méthodologie documentaire au cours de leur cursus universitaire l'ont fait dans une autre université que celle du Maine.

1.2.6. Attentes par rapport à une offre de formation documentaire

Afin de définir les attentes des doctorants en matière de formation documentaire, plusieurs propositions étaient formulées. Trois d'entre elles recueillent plus de 80% d'adhésion :

- Une méthode pour mener une recherche documentaire efficace (82,8%)
- Une présentation générale et pratique d'un logiciel de gestion des références bibliographiques (82,8%)
- Une présentation générale et pratique de certaines bases de données (80%)

A l'inverse, les doctorants estiment n'avoir pas besoin de formation sur ces propositions :

- Une présentation générale des ressources et services de la bibliothèque
- Une méthode pour évaluer l'information sur Internet
- La mise en place d'une veille documentaire

Ces résultats me semblent en contradiction avec les réponses faites dans la première partie du questionnaire où je relevais des problèmes dans la localisation des documents, dans l'évaluation des documents trouvés, ainsi qu'une méconnaissance de la stratégie de veille documentaire.

Au niveau de la période idéale pour suivre une formation, 48,5% des doctorants préconisent le premier trimestre universitaire (septembre - décembre) et 37,1% le dernier (mai - juillet) et ce, dès le début du doctorat.

1.2.7. Suggestions des doctorants

Je n'avais pas prévu dans le questionnaire de question ouverte concernant les suggestions des doctorants par rapport à l'offre de formation. Cependant, l'envoi du questionnaire par le biais plutôt convivial de la messagerie électronique a incité quelques lecteurs à s'exprimer librement.

Je reproduis ici quelques interventions représentatives :

- *« J'espère que cette formation sera bientôt proposée aux doctorants. »*
- *« Je suis bien trop en retard dans ma rédaction pour envisager de la suivre. Je continuerais comme actuellement même si c'est pas¹⁹ toujours optimum. De toute manière, j'espère ne plus avoir besoin de trop de nouvelles références »²⁰*
- *« Je ne suis pas entièrement convaincue de la pertinence d'une telle formation envers les thésards, car pour en arriver à ce stade il nous a déjà été nécessaire de nous confronter à la recherche documentaire et de nous en sortir grâce à l'aide des "anciens". Nous savons donc en général comment utiliser les bases de données et autres... Par contre cette formation serait très intéressante pour les Masters I et II, période qui correspond aux premiers contacts avec la recherche bibliographique au laboratoire. »*
- *« Pourquoi ne pas faire de recherche dans votre bibliothèque : vous n'avez aucunes revues ou documents pour quelqu'un en thèse travaillant dans le secteur dans lequel je suis. »²¹*

¹⁹ Sic !

²⁰ Doctorant inscrit en 3^{ème} année.

²¹ Doctorant inscrit en « Géodynamique des Rifts et des Marges Passives » (LGRMP).

2. Synthèse : des doctorants peu formés à la recherche et au traitement de l'information

Il ressort de cette enquête que la plupart des doctorants (65,8%) n'ont pas été formés à la recherche documentaire antérieurement dans leur cursus. Toutefois, avec la mise en place du LMD et la généralisation des cours de méthodologie documentaire, cette situation ne devrait pas perdurer.

Malgré tout, les doctorants constituent un public à part pour le SCD, un public aux besoins particuliers.

L'analyse des réponses au questionnaire me permet d'identifier quelques pistes de réflexion pour les contenus pédagogiques de la formation. Même s'ils ne les expriment qu'implicitement, les doctorants rencontrent 5 types de difficultés :

- La localisation des documents
- L'évaluation de la pertinence de la documentation trouvée
- La maîtrise des outils de traitement de l'information
- Les contraintes de l'édition scientifique
- Le circuit de diffusion des thèses.

Selon la configuration retenue *in fine*, ces points pourront faire l'objet soit d'un module global présentant l'ensemble des ressources du SCD à destination des doctorants, soit de plusieurs courts modules auxquels les lecteurs pourront s'inscrire selon leurs besoins.

3. Analyse de l'existant : l'offre de formation actuelle pour les doctorants

L'offre de formation documentaire actuelle à destination des doctorants reste très réduite.

3.1. La formation des moniteurs

Pour financer leur thèse, certains doctorants obtiennent un poste de moniteur qu'il convient de distinguer des « moniteurs étudiants » employés par le SCD.

D'une part, le SCD emploie des moniteurs étudiants pour pallier le manque de personnel titulaire aux heures d'ouverture, fermeture et du déjeuner. Ces moniteurs, au nombre de 12, sont recrutés pour une durée de quatre mois non renouvelable parmi l'ensemble des étudiants de moins de 28 ans inscrits à l'Université du Maine.

D'autre part, 10 doctorants obtiennent un poste de moniteur tous les ans à l'Université du Maine. Il s'agit d'un contrat de 3 ans. Ces postes sont accordés aux doctorants qui envisagent de devenir enseignants-chercheurs. Les moniteurs doctorants dispensent des cours, travaux pratiques et travaux dirigés à destination des étudiants de 1^{er} cycle. Ils doivent suivre une dizaine de stages²² organisés par le CIES²³ Grand Ouest. Parmi ces formations, un module est consacré à la méthodologie documentaire : le module « *Documentation et techniques documentaires* ». L'enseignement est actuellement assuré par le Conservateur de la section Sciences du SCD. Ce module est destiné aux moniteurs de 1^{ère} année.

On peut souligner ici que cette formation ne touche qu'un nombre très réduit de doctorants. De plus, comme ces postes sont accordés en général aux étudiants qui se destinent à l'enseignement, les doctorants qui veulent travailler dans le privé sont automatiquement exclus de ces formations.

²² Le programme des stages pour l'année 2004-2005 figure en Annexe 5.

²³ Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur.

J'ai pu assister au module « *Documentation et techniques documentaires* » qui a eu lieu le 8 décembre 2004 pendant ma première période d'affectation au SCD. La formation se déroule sur 3 heures, en deux parties.

La première partie, d'une durée d'une heure, consiste en un panorama général de l'édition scientifique, avec un bref historique de la création des bases de données. Cette présentation se déroule à l'aide d'un support réalisé sous Microsoft PowerPoint par le conservateur et a lieu à la Maison de l'Université.

La deuxième partie, d'une durée de deux heures, a lieu dans les locaux du SCD. En raison des travaux d'aménagement encore en cours à cette période, elle a eu lieu en salle de lecture. Le conservateur commence par effectuer une démonstration de l'utilisation du catalogue et explique les différentes fonctionnalités du portail du SCD, notamment la zone de suggestion d'achat et le compte lecteur. Ensuite, il expose la méthodologie de recherche dans les bases de données disponibles au SCD. Cette dernière partie est la plus dense en informations, en raison de la multiplicité des outils et de la diversité des profils des doctorants.

3.2. Un nouveau module ?

3.2.1. Etat de l'existant

A l'heure actuelle, les doctorants doivent suivre 100 heures de formation à organiser selon leur convenance sur les 4 années que couvrent le Master recherche et la thèse²⁴. Ce parcours de formation doit être validé par l'Ecole Doctorale pour que le doctorant obtienne son autorisation de soutenance de thèse. 50% des 100 heures au minimum sont consacrées à des formations professionnalisantes, l'autre moitié est réservée à l'accroissement des connaissances scientifiques du doctorant. Dans ce cas, le doctorant peut faire des propositions qui doivent être validées par l'Ecole Doctorale : par exemple un stage en entreprise, la participation à un

²⁴ Source : entretien avec la responsable administrative de l'Ecole Doctorale mené le 27 mai 2005.

colloque, la participation à une formation organisée par une autre Ecole Doctorale. La procédure d'inscription se fait en ligne via l'Intranet de l'Ecole Doctorale. Les objectifs de cette formation sont pour le doctorant de définir clairement son projet professionnel et pour l'Ecole Doctorale d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet afin de préparer l'après-thèse et de réussir son insertion professionnelle. Ce point a été souligné avec force par la responsable administrative de l'Ecole Doctorale : en effet, la qualité de l'accompagnement du doctorant est l'un des atouts développés par l'Ecole Doctorale de l'Université du Maine pour attirer de futurs doctorants.

3.2.2. Proposition à l'Ecole Doctorale d'un nouveau module de formation à la méthodologie documentaire

Le catalogue de formations professionnalisantes²⁵ se divise en 3 modules :

- Construction de son projet professionnel
- Technique et réalisation de posters
- Pratique de la langue anglaise.

Il n'existe pas actuellement de module consacré à la recherche documentaire. J'ai évoqué ce point lors de mon entretien avec la responsable administrative. Elle s'est montrée particulièrement intéressée par une formation organisée par le SCD à destination des doctorants, à l'image de ce qui se fait pour les moniteurs. Elle a souligné au cours de l'entretien que le besoin de formation aux techniques documentaires était bien réel, mais que les doctorants ne semblaient pas en avoir suffisamment conscience.

Les formations ne commençant qu'au mois de novembre, il est donc possible de mettre en oeuvre une formation aux doctorants dès cette année, en raison de

l'accueil très favorable fait à ma proposition par les responsables de l'Ecole Doctorale.

²⁵ Le programme des modules pour l'année 2004-2005 figure en Annexe 6.

Partie 3 : Analyse d'expériences de référence

Cette partie est consacrée à l'analyse d'expériences de référence qui me permettent de tirer des enseignements intéressants de ce projet. Je vais présenter successivement un exemple de formation à destination des doctorants en présentiel, puis deux exemples de formation à distance.

1. La Bibliothèque La Pérouse (BLP)

1.1. La formation des doctorants à la BLP

J'ai réalisé un stage de 4 semaines à la Bibliothèque La Pérouse (BLP) près de Brest dans le cadre de ma formation initiale à l'ENSSIB. Ce stage était consacré à l'ingénierie pédagogique. Les responsables de la formation à la BLP distinguent deux types de publics : les « professionnels », c'est-à-dire les enseignants-chercheurs et les doctorants de l'IFREMER, de l'IRD et de l'UBO et les « étudiants » de niveau L3 à M2. J'ai pu assister à plusieurs sessions de formations organisées à destination des « professionnels ».

Ce public spécifique est comparable à celui des doctorants de l'Université du Maine : pour la plupart, les doctorants n'ont pas suivi de formation à la recherche documentaire antérieurement dans leur cursus universitaire et les enseignants-chercheurs s'avouent peu à l'aise avec l'utilisation des bases de données électroniques.

1.2. Une formation en deux modules, adaptée aux besoins du public

La formation proposée aux chercheurs et aux doctorants est organisée en deux modules, axés sur la pratique des ressources mises à leur disposition à la BLP. Cette organisation est rendue possible par l'équipement d'une salle dédiée à la formation en postes informatiques permettant l'accès aux ressources électroniques de la BLP²⁶.

Le module 1 présente les ressources et les services documentaires de la BLP, il décrit la méthodologie de la recherche bibliographique et présente les stratégies de localisation des documents. Les formatrices font également la démonstration d'une recherche sur le serveur ERL (Current Contents, Pascal,...).

Le module 2 permet l'acquisition de savoir-faire tels que la mise en œuvre d'une stratégie de recherche et la mise en place de veilles automatiques sur les serveurs ERL (Current Contents, Pascal), CSA (ASFA²⁷, Oceanic Abstracts) et sur ScienceDirect Navigator (Elsevier). Au cours des séances, les intervenantes mettent également l'accent sur les évolutions en cours dans les domaines de la documentation et de la publication scientifique, en abordant des points tels que le coût des abonnements aux ressources en ligne, la bibliométrie ou l'Open Access.

1.3. L'organisation pratique

L'organisation pratique évolue constamment pour s'adapter aux besoins des usagers. A l'ouverture de la BLP en septembre 2003, les formatrices avaient opté pour une présentation en deux modules séparés par un mois. Toutefois, cette organisation ne leur a pas paru satisfaisante en raison du délai trop long écoulé entre les modules. Les deux modules de trois heures sont donc maintenant organisés la même semaine (deux matinées, le mardi et le jeudi). Ce délai d'un jour et demi entre les modules 1 et 2 permet aux participants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris et de revenir avec des questions ; ils ont également le temps de

²⁶ Pour plus de détails, se référer au rapport que j'ai rédigé à l'issue du stage.

²⁷ *Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts*. La BLP assure la production des données de la base ASFA pour la France.

réfléchir à l'application à leur thématique de recherche des savoir-faire acquis durant la session.

En ce qui concerne les formations destinées aux professionnels, une organisation sur trois demi-journées avait été retenue initialement. Or, il est apparu que ce public avait des difficultés à libérer une telle plage horaire dans son emploi du temps. Par conséquent, la formation leur est proposée sur deux demi-journées depuis la rentrée 2004 et ce rythme semble leur convenir.

1.4. Les particularités de l'offre

Le contenu des séances a également évolué depuis le début de l'expérience. A l'origine, la session se présentait sous la forme d'un cours magistral décrivant l'offre et les services de la BLP. La BLP étant une réalisation récente²⁸, il importait de mieux faire connaître ses ressources en faisant venir le public sur le site. Les modules tels qu'ils sont proposés actuellement laissent plus de place à la pratique.

Lors de chaque session, les supports pédagogiques sont dans la mesure du possible adaptés en fonction du groupe du jour afin de coller à leurs intérêts. Les professionnels explorent les bases de données à partir de leurs thématiques de recherche, les étudiants travaillent sur des sujets donnés par leurs enseignants.

Les formations sont organisées avec un souci de convivialité : les tours de table et la pause café notamment permettent d'encourager les discussions entre les participants et avec les intervenantes.

1.5. Un premier bilan positif

Après 18 mois d'existence du service, le bilan est positif, tant par le nombre de personnes formées et les appréciations formulées par les participants que par les retombées sur l'offre de la BLP. Les formations jouent en effet un rôle central dans

²⁸ La BLP a ouvert au public en septembre 2003.

l'amélioration de l'offre de services aux usagers. Elles permettent de collecter des informations auprès des usagers ; ces informations sont ensuite transmises aux autres membres de l'équipe, soit à l'occasion des réunions de service, soit directement aux responsables de projet sur des questions particulières. Par exemple, les usagers peuvent souligner des difficultés techniques (problèmes de connexion à une base de données, interrogation du catalogue,...) ou suggérer des acquisitions (titres d'ouvrages ou de périodiques).

33 sessions de formation ont été programmées en 2004-2005. A la fin du mois de mars²⁹, 191 usagers avaient été formés, dont 55 professionnels et 136 étudiants lors de 27 sessions de formation. Les étudiants ont été formés en plus grand nombre au cours de l'année 2004-2005 (136 contre 78 en 2003-2004). En corollaire à cette participation accrue aux sessions de formation, on note un doublement de la fréquentation de la BLP par les étudiants entre 2003 et 2004. Les formatrices ont décidé de considérer le public étudiant comme prioritaire pour la période de rentrée universitaire. 6 sessions de formation à destination des professionnels restaient à organiser dans la période d'avril à juin 2005.

L'analyse des bilans remis aux participants en fin de formation révèle que 60% d'entre eux sont très satisfaits de la formation. Ils apprécient particulièrement la présentation de la méthodologie de recherche ainsi que l'historique de recherche et la mise en place de veilles. Ils soulignent également la qualité des outils et du cadre. Les bilans affichent des appréciations moyennes seulement pour la durée des sessions et les échanges entre participants.

1.6. Les conséquences sur l'offre de la BLP

Le nombre d'usagers formés au cours des 18 mois d'existence du service prouve que les formations à la recherche documentaire répondent à un besoin qui n'était pas exprimé jusque là faute d'une offre adaptée.

Des innovations et une adaptation de l'offre à la demande découlent des observations faites par les participants à l'issue des séances de formation.

²⁹ Fin mars est la période à laquelle j'ai achevé mon stage à la BLP.

L'interface de l'OPAC de la BLP a été simplifiée en proposant par défaut une interrogation possible sur tous les champs, puis l'OPAC IFREMER a adopté la même interface de consultation pour que le lecteur ne soit pas dérouté. Des dépliants d'information ont été créés pour la salle de lecture : un dépliant de présentation de la BLP, un autre sur le Service de Fourniture de Documents (SFD)³⁰, un dernier sur les possibilités de reproduction des documents à la disposition des lecteurs. Cette offre sera complétée par deux dépliants : l'un sur la méthodologie documentaire et l'autre sur l'offre de formation. Enfin, un projet de lettre de la BLP est en cours d'élaboration afin de poursuivre l'information au-delà des temps de formation.

La formation contribue à faire en sorte que l'utilisateur gagne en autonomie, qu'il utilise davantage et de façon très opérationnelle les outils et les services documentaires mis à sa disposition. Grâce aux formations, l'équipe de la BLP est en contact et à l'écoute des besoins des usagers. De ce fait, elle est à même d'améliorer l'offre et les outils pour mieux répondre à leurs attentes.

2. Enseignements à tirer

D'une manière générale, il est préférable d'envisager quelque chose de modeste pour commencer. Il est plus facile d'obtenir des moyens supplémentaires quand on peut s'appuyer sur de premiers résultats concrets. En outre, il importe d'obtenir la reconnaissance de l'université pour faire venir les doctorants.

Le stage à la BLP m'a permis de mettre en évidence des points clefs de la réussite d'une formation que je retiens pour le présent projet. Ils sont synthétisés dans le tableau suivant³¹.

³⁰ Le SFD est l'équivalent du PEB.

³¹ RIONDET, p.231-236.

Tableau récapitulatif :

Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de la formation des usagers l'une des priorités de la bibliothèque • Définir des objectifs en matière de recherche documentaire : par exemple « Faire connaître les ressources de la bibliothèque », « Savoir utiliser les ressources électroniques », « Réussir sa commande d'ouvrages via le PEB »
Publics :	<ul style="list-style-type: none"> • Ne négliger aucun public. Eventuellement, se fixer un public prioritaire • Etudiants : organiser la formation le plus tôt possible après la rentrée pour inciter les étudiants à s'approprier le plus vite possible la bibliothèque
Analyse de l'environnement :	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les personnes ressources : collègues de la bibliothèque, responsables et documentalistes des laboratoires, enseignants, ...
Equipe de projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Etre au moins deux (en mission principale), pour concevoir, réaliser, analyser et maintenir à jour les supports • Impliquer toute l'équipe : <ul style="list-style-type: none"> ○ Etre bien informé de l'offre et des services de la bibliothèque ○ Informer en retour l'équipe
Didactique :	<ul style="list-style-type: none"> • Varier les supports pédagogiques : différentes propositions en fonction des publics • Obtenir l'implication des enseignants-chercheurs dans le projet : il bénéficie ainsi d'une meilleure reconnaissance de leur part, ce qui est avantageux pour les doctorants ; cela favorise de plus la coopération entre les enseignants-chercheurs et le personnel du SCD • Donner une coloration disciplinaire aux modules • Une salle de formation dédiée : organisation spatiale en U • Favoriser une formation en deux temps : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation générale de la bibliothèque en amphi ○ Accorder une grande place aux TP
Information/ Communication :	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur et utiliser tous les supports d'information existants : guide du lecteur, dépliants, site Web, affiches,... dans la bibliothèque et à l'extérieur • S'appuyer sur des partenaires extérieurs pour promouvoir l'offre de formation : chefs de labo, documentalistes, personnes déjà formées : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bien connaître leur organisation ○ Les contacter par tous moyens : lettre, courrier électronique, affichage,...
Evaluation :	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan réalisé par les participants à l'issue de la session • Comptes-rendus des intervenants et retour des informations vers l'équipe

3. Deux exemples d'autoformation à distance

3.1. Pour la forme : IRIDOC à Lyon 1

La formation des utilisateurs est considérée comme une priorité au SCD de Lyon 1 depuis 1999³². En raison du grand nombre d'étudiants à former, le choix des bibliothécaires s'est porté sur un dispositif d'autoformation, IRIDOC, conçu en collaboration avec un scénariste et PRACTICE, le service des nouvelles technologies éducatives de Lyon 1. La réalisation de ce dispositif a mobilisé 7 bibliothécaires, 1 scénariste, 4 vacataires informaticiens et le responsable de la plateforme SPIRAL du service PRACTICE qui héberge IRIDOC. Le didacticiel fonctionne depuis mars 2004.

IRIDOC (Didacticiel d'Initiation à la Recherche d'Information et à la Documentation) est destiné à la formation à la recherche documentaire des étudiants de 1ère année de licence dans le parcours LMD. Il a pour objectifs de permettre à l'étudiant de :

- Rechercher efficacement de l'information scientifique, des documents et des articles
- Evaluer le résultat de ses recherches

Ces compétences sont indispensables pour que l'étudiant accède à l'autonomie dans la recherche documentaire.

Le dispositif pédagogique est organisé en 6 modules d'1h30 chacun, soit 9h de formation, selon une progression scénarisée alternant temps d'autoformation, intervention du moniteur et travail collectif. La recherche d'information sur un sujet donné sert de fil conducteur à l'apprentissage centré sur trois axes :

³² FARGUELL.

- Acquisition de connaissances du domaine (plan de classification, différents types de documents et d'outils, éléments d'une référence bibliographique)
- Acquisition de compétences d'analyse et de synthèse (méthodologie, préparation de stratégie de recherche, évaluation de l'information)
- Acquisition de savoir-faire (fonctionnalités des outils de recherche)

Le contenu des modules se décline comme suit :

- **Séance 1 :**
 - Définir le sujet :
 - *Questionnement de Quintilien (Qui, Quoi, Quand, Où, Comment, Pourquoi ?)*
 - *Schéma heuristique (à partir d'un concept ou d'un mot clé, noter toutes les idées qui viennent à l'esprit)*
 - Trouver les mots clés

- **Séance 2 :**
 - Les opérateurs booléens
 - La typologie des ressources
 - Le contenu du catalogue de Lyon 1
 - Les références bibliographiques

- **Séance 3 :**
 - Le catalogue de Lyon 1 :
 - *La notice bibliographique*
 - *Les index*
 - *La classification Dewey/la cote*
 - *L'interface du catalogue*
 - *La notice exemplaire*
 - *La troncature*

- **Séance 4 :**
 - Le catalogue de Lyon 1 (suite) :
 - *Langage documentaire/Indexation*
 - *La recherche dans le catalogue de Lyon 1*

- **Séance 5 :**
 - La base PERIODIC
 - Les Techniques de l'ingénieur (option)
 - Le Kompass (option)
 - Le SUDOC
 - *L'Encyclopaedia Universalis*

- **Séance 6 :**
 - La recherche sur le Web :
 - *Yahoo*
 - *Google*
 - L'évaluation de l'information

L'alternance de séquences pédagogiques courtes et variées permet à l'étudiant d'apprendre à son propre rythme : il peut revoir des séquences, en approfondir d'autres et s'auto évaluer. Le travail se fait tantôt dans le didacticiel, tantôt sur la plateforme pédagogique SPIRAL et tantôt sur Internet.

Un tel dispositif pourrait convenir aux doctorants à condition d'adapter les contenus à leurs besoins particuliers.

3.2. Pour les contenus : URFIST de Rennes

L'URFIST de Rennes³³, en partenariat avec le SCD de Rennes 2, propose des ressources en ligne à destination des doctorants. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un dispositif d'autoformation dans la mesure où ce site Internet ne se présente pas sous la forme de modules scénarisés comme IRIDOC, mais plutôt d'un répertoire de signets pouvant intéresser les doctorants.

Le contenu de ce site se décline en quatre thèmes :

- Sources et ressources d'informations en ligne – générales et multidisciplinaires
- Sources et ressources en ligne spécialisées :
 - Art et Lettres
 - Langues
 - Sciences sociales (Histoire, Géographie, AES, Sociologie) et Sciences de l'information et de la communication
 - Sciences humaines (Psychologie, Sciences du langage, Sciences de l'éducation) et STAPS
- Outils de recherche du Web
- Méthodologie documentaire

L'URFIST de Rennes³⁴ met également à disposition dans la section « *Documents pédagogiques* » des supports de cours à destination des formateurs de son réseau. On peut citer notamment un support de formation au logiciel de gestion de références bibliographiques EndNote qui est le plus souvent mentionné par les doctorants ayant répondu au questionnaire.

³³ URFIST de Rennes/SCD Rennes 2.

³⁴ URFIST de Rennes/Documents pédagogiques.

Partie 4 : Mise en œuvre du projet, conception de l'offre et évaluation

1. Mise en œuvre du projet

1.1. Former une équipe de formateurs

Actuellement l'équipe du SCD souffre d'un manque de formation à la recherche documentaire. Seuls les conservateurs³⁵ maîtrisent la documentation électronique, le reste du personnel n'a pas été formé. Les formations sont pourtant encouragées par la direction mais ces incitations se heurtent à la difficulté de faire déplacer le personnel hors du Mans. Il existe une motivation à suivre des formations aux concours, mais pas de prise de conscience de l'importance des formations à la recherche documentaire.

J'envisage de m'appuyer, pour constituer l'équipe de formateurs³⁶, sur les membres de « *l'équipe de référence* », c'est-à-dire le personnel affecté aux renseignements bibliographiques et à l'aide à la recherche en salle de référence. Actuellement, cette équipe est composée de 13 membres :

- 4 conservateurs,
- 2 bibliothécaires,
- 5 BAS,
- 1 IGE.

Il sera indispensable d'organiser des sessions de formation de formateurs pour que l'équipe se sente à l'aise avec les outils du SCD, ce qui n'est pas encore le cas. Ces formations seront également utiles lors des plages de service public en salle de

³⁵ DAZY, p. 13.

³⁶ RIONDET, p. 190.

référence. Ces formations seront organisées en interne pendant le dernier trimestre 2005 et nécessiteront d'être régulièrement reconduites étant donné la rapidité de modification des interfaces d'interrogation des ressources électroniques. Elles seront formalisées dans le plan de formation interne que je suis également chargée d'élaborer.

1.2. Moyens matériels

Avec l'inauguration de la nouvelle bibliothèque, le SCD dispose désormais de sa propre salle de formation, la salle Pierre Belon. Il s'agit d'un point crucial dans la mesure où les formations ne peuvent pas se dérouler en salle de lecture. De plus, s'il reste possible de louer une salle informatique à la faculté des Sciences, l'accès au réseau des bases de données du SCD n'est pas garanti.

La présence de la salle de formation au sein du SCD va donc garantir l'indépendance de la gestion du planning et faciliter la logistique, notamment lorsqu'il faudra préparer la salle avant une formation.

Cette salle est actuellement équipée d'un vidéo projecteur et d'un poste informatique pour le formateur. Elle peut accueillir environ 40 personnes. Elle est également utilisée en tant que salle de conférence ou de réunion, par exemple lors de la réunion de rentrée qui regroupe l'ensemble du personnel du SCD.

Elle n'est pas pour le moment équipée de postes informatiques pour les étudiants. Si cela ne pose pas de problème particulier dans le cas d'une présentation générale de la bibliothèque, cela devient plus ennuyeux pour des séances concernant l'utilisation des bases de données. En effet, ces séances sont plus profitables aux étudiants si ils peuvent manipuler eux-mêmes les outils et faire des recherches à partir de leurs propres sujets.

Les formations du personnel peuvent également se dérouler dans cette salle, que les formations soient assurées en interne ou avec un intervenant extérieur.

1.3. Estimation financière

Aucun financement spécifique n'a été obtenu pour ce projet : le temps de conception des supports pédagogiques, de préparation de la salle, des photocopiés,... ainsi que les heures de formation seront pris sur le temps de travail des personnels affectés à ce projet. Les formations actuelles se déroulent d'ailleurs déjà sur ce principe.

Si dans un premier temps l'achat de nouveau matériel informatique (micro-ordinateurs et imprimante, extension de licences d'exploitation des bases de données) n'est pas une priorité pour le SCD, les coûts seront relativement faibles. On peut estimer le coût des supports de cours à environ 5 centimes d'euros la page. Pour un support de 15 pages, distribué à environ 200 doctorants, on arrive à une somme de 150€³⁷.

2. Dispositif de formation retenu

2.1. Compétences à développer

Suite au dépouillement du questionnaire, j'ai défini 5 objectifs pédagogiques à atteindre, qui correspondent à autant de contenus didactiques :

- Que le doctorant sache se repérer dans le paysage documentaire
- Que le doctorant sache préparer sa recherche documentaire, la mener à bien et la mettre à jour
- Que le doctorant sache évaluer sa recherche documentaire et traiter l'information obtenue
- Que le doctorant sache obtenir sa documentation
- Que le doctorant connaisse le circuit de diffusion des thèses et les grandes caractéristiques de l'édition scientifique.

³⁷ Par la suite lors de l'extension du dispositif à l'ensemble des inscrits au SCD, soit environ 5700 personnes, on peut évaluer la dépense à 4275€.

Ces compétences serviront à élaborer les différents modules.

2.2. Une offre de formation appelée à évoluer

2.2.1. Une offre provisoire pour pallier les manques dès cette année

Dans un premier temps, je propose d'organiser une formation en un module de trois heures, présentant d'une façon globale les ressources du SCD, l'interrogation du catalogue, la méthodologie d'interrogation d'une ou deux bases de données. La problématique de la diffusion des thèses sera également abordée.

Cette formation se déroulera dans la salle de formation du SCD, à l'aide de différents supports de cours : un diaporama, des démonstrations de l'interrogation des bases de données, des TP en salle de référence et la distribution d'un mémento rappelant la méthodologie d'interrogation des bases de données pour clore la séance.

2.2.2. Une offre plus complète insérée dans le catalogue de formations de l'Ecole Doctorale

Toutefois, dans un deuxième temps (à partir de la rentrée 2006), je souhaite proposer une offre plus complète. Dans un grand module « *Méthodologie de la Recherche documentaire* », se déclinerait plusieurs sous-modules auxquels les doctorants pourraient s'inscrire selon leurs besoins. Par exemple un doctorant de 1^{ère} année pourra être intéressé par un sous-module « *Je me repère dans les outils documentaires* » tandis que le choix d'un doctorant de 3^{ème} année se portera sur le sous-module « *Je publie ma thèse* ». Cette offre est tout à fait compatible avec le catalogue actuel de l'Ecole Doctorale et semble à même de répondre aux besoins des doctorants au moment où ils les ressentent. Ces sous-modules pourraient être programmés à raison de deux sessions par an selon un calendrier établi à l'avance et ajustable selon les demandes d'inscriptions. Ils auront une durée variant entre 30 minutes et 3 heures selon les objectifs à atteindre. Ces durées pourront être adaptés aux groupes présents.

- **Module « *Je me repère dans le paysage documentaire* »**
 - *Objectifs* : que le doctorant connaisse les différentes sources d'information (monographies, bases de données, bases de dépouillement de périodiques,...), qu'il connaisse les différents catalogues accessibles au SCD (catalogue local, SUDOC, BnF)
 - *Type d'intervention* : exposé, démonstration
 - *Durée* : 1h à 1h30

- **Module « *Je mène une recherche documentaire efficace* »**
 - *Objectifs* : que le doctorant sache préparer sa recherche documentaire (définition des mots-clés,...), qu'il sache quel outil utiliser selon le type de document qu'il recherche, qu'il soit capable d'interroger une base de données et de mener une veille documentaire sur le sujet qui l'intéresse
 - *Type d'intervention* : exposé, démonstration, TP
 - *Durée* : de 2 à 3h

- **Module « *J'accède aux documents* »**
 - *Objectifs* : que le doctorant sache obtenir les documents qui l'intéressent (utilisation des ressources du SCD, accès au mode « plein texte », utilisation du PEB)
 - *Type d'intervention* : exposé, démonstration
 - *Durée* : 30 minutes à 1h
 - *Pré requis* : utilisation du catalogue et des bases de données

- **Module « *J'évalue l'information obtenue* »**
 - *Objectifs* : que le doctorant soit capable d'évaluer la pertinence de la documentation obtenue (évaluation de sites Internet, notions de « bruit » et de « silence »,...)
 - *Type d'intervention* : exposé, TP
 - *Durée* : 45 minutes à 1h30

- **Module « *Je gère mes références bibliographiques* »**
 - *Objectifs* : que le doctorant soit capable de gérer ses références bibliographiques à l'aide d'un logiciel dédié
 - *Type d'intervention* : exposé, démonstration, TP
 - *Durée* : 2 à 3h
 - *Pré requis* : pratique d'Internet et d'un logiciel de traitement de texte

- **Module « *Je publie ma thèse/Je publie un article* »**
 - *Objectifs* : que le doctorant connaisse le circuit de diffusion des thèses et les grandes caractéristiques de l'édition scientifique, qu'il soit sensibilisé aux exigences de la thèse en ligne
 - *Type d'intervention* : exposé, démonstration
 - *Durée* : 2 à 3h

Il conviendra de mettre en valeur ces modules dans l'offre de formations professionnalisantes proposées par l'Ecole Doctorale. En effet, les résultats du questionnaire démontrent qu'un grand nombre de doctorants ne sont pas réellement conscients de leurs besoins en matière de formation à la recherche documentaire. La validation de leur participation aux modules par l'Ecole Doctorale pourra devenir un puissant facteur d'attractivité auprès de ce public particulier.

3. Echancier

3.1. Eléments à faire figurer à l'échancier

Quelques éléments doivent impérativement figurer à l'échancier afin de mettre en œuvre le projet.

Pour 2005-2006, ces éléments sont :

- Les stages de formation continue que je vais suivre (ingénierie de formation, formation de formateurs, conception d'un module de FOAD)
- Les entretiens avec l'Ecole Doctorale et les enseignants
- La conception des supports de cours
- La formation interne
- La formation des doctorants
- La conception d'un plan de formation formalisé

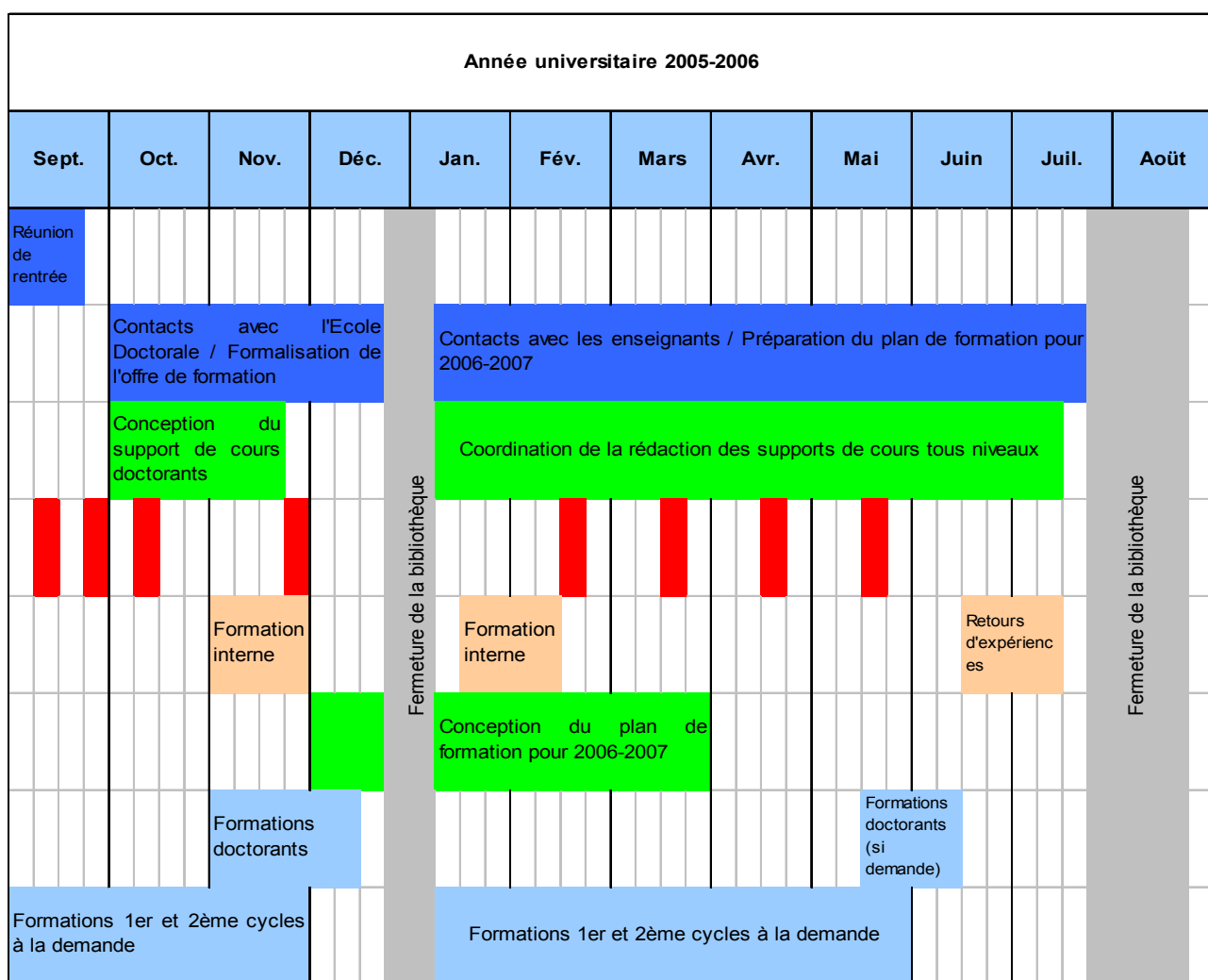
Pour 2006-2007, quelques éléments cités ci-dessus seront repris et l'offre de formation devra être étendue à l'ensemble des usagers du SCD.

Ces éléments peuvent être classés en cinq catégories :

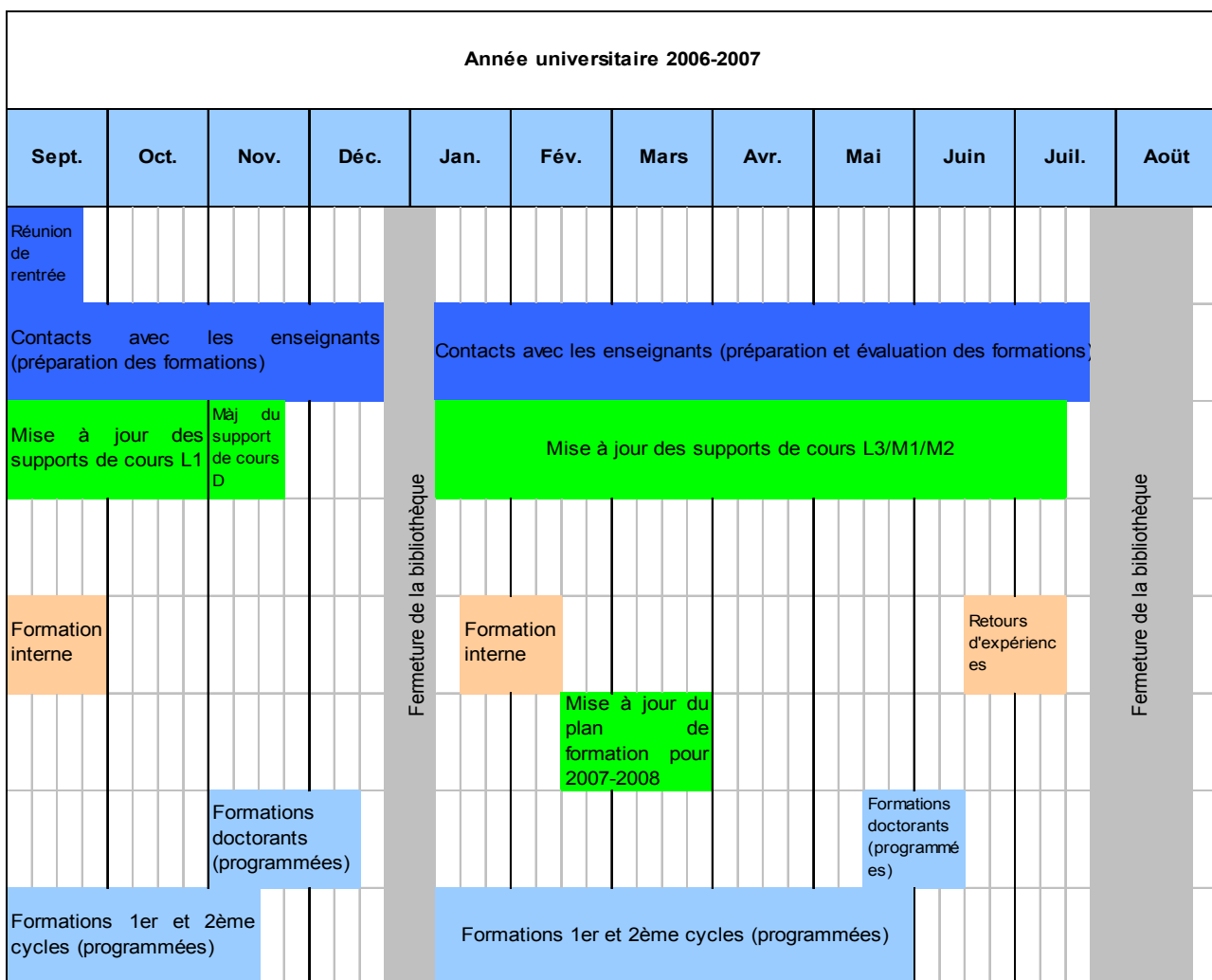
- Réunions et échange d'information
- Rédaction des supports de cours
- Formation continue
- Formation interne
- Formation des usagers

3.2. Plannings de Gantt






3.2.1. Pour 2005-2006



3.2.2. Pour 2006-2007



3.2.3. Légende

	Réunions et échange d'informations		Formation interne: mise à jour des connaissances de l'offre documentaire
	Rédaction des documents		Actions de formation
	Formations continues que je vais suivre: ingénierie pédagogique, formation de formateurs, conception d'un module FOAD Pas de dates pour 2006-2007		

4. Outils d'évaluation

Différents types d'évaluation devront être mis en place pour améliorer la qualité du dispositif : une évaluation par les doctorants, par les formateurs et par l'Ecole Doctorale.

4.1. Evaluation de la formation par les doctorants

Les formatrices de la BLP évaluent la satisfaction des doctorants par un bilan rempli en fin de séance par les participants. Le dépouillement des réponses ainsi que le tour de table clôturant la session permettent de souligner les points forts et les points faibles de la séance ainsi que la satisfaction des usagers. Le CIES pratique une évaluation de ses stages sous forme d'un entretien téléphonique ; une évolution vers un questionnaire peut être envisagée.

Ce type de questionnaire est aisément transposable ici. Il sera distribué sous forme papier afin d'inciter le maximum de participants à le compléter. L'anonymat des étudiants sera préservé afin de garantir la sincérité des réponses.

Le questionnaire devra contenir en majorité des questions fermées permettant de mesurer si les objectifs proposés ont été atteints. L'échelle de réponses ira de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord », en évitant la position médiane afin de ne pas obtenir de réponses trop neutres. Une ou deux questions ouvertes pourront conclure le questionnaire. Il sera distribué en clôture de formation et rempli sur place pour éviter les problèmes de faible taux de réponse survenant avec une date de retour différée.

4.2. Evaluation de la formation par les formateurs

En me basant encore une fois sur mon expérience à la BLP, je proposerai que les formateurs rédigent un compte-rendu de la séance, en décrivant le public, les points forts et les points faibles, les éventuels problèmes techniques. Ces données seront recueillies à l'occasion d'un tour de table clôturant la session de formation.

Le tour de table permet de recueillir des informations plus intuitives que le questionnaire. L'ensemble sera transmis à la directrice en vue d'établir des statistiques et de suivre l'évolution de l'offre.

Un compte-rendu des formations sera présenté en réunion de direction et transmis à l'ensemble du personnel. Un bilan annuel sera également réalisé.

4.3. Evaluation de la formation par l'Ecole Doctorale

Si la proposition d'organiser une formation dans le cadre de l'Ecole Doctorale est retenue, l'évaluation se fera de la même manière pour ce module que pour les autres formations présentes au catalogue de l'Ecole Doctorale. Actuellement, quand il s'agit de formations professionnalisantes, c'est la présence physique du doctorant validée par une liste d'émargement qui est retenue³⁸. Quand il s'agit de formations disciplinaires, le doctorant doit rédiger un court rapport.

Dans la mesure où la formation à la recherche documentaire est proposée dans le but d'aider le doctorant dans son travail de recherche, la validation par liste d'émargement semble suffisante. Une proposition de soutien au doctorant au moment de la rédaction de la bibliographie de sa thèse pourra être proposée par l'Ecole Doctorale, mais cet aspect du projet n'a pas encore été abordé avec la responsable administrative.

5. Suivi du projet

La formation, étant porteuse d'une image dynamique de la bibliothèque, devrait susciter un intérêt accru de la part des étudiants formés et par conséquent entraîner une hausse de la fréquentation et de la consultation des ressources du SCD. Les outils présentés ci-dessus ne concernaient pas l'évaluation de l'impact de la

³⁸ Source : entretien avec la responsable administrative de l'Ecole Doctorale mené le 27 mai 2005.

formation sur la bibliothèque. Il conviendra donc de mettre en place des indicateurs en relation avec le service de référence puisqu'il est le plus directement concerné par la formation des doctorants :

- Typologie des demandes de renseignements en salle de référence
- Statistiques de prêts et de fréquentation du SCD
- Statistiques de consultation des ressources électroniques.

Ces données, combinées aux autres outils d'évaluation présentés plus haut, permettront d'établir un rapport d'activité annuel, qui sera présenté en septembre pour l'année universitaire précédente. Le premier rapport sera réalisé en septembre 2006 pour l'année universitaire en cours. Un bilan d'étape pourra être réalisé en février 2006.

6. Perspectives d'évolution

Si le SCD propose dès cette année une offre de formation à destination des doctorants, le dispositif devra être étendu rapidement à l'ensemble des usagers.

6.1. Etendre le dispositif aux autres usagers du SCD

Ce projet sera étendu dès la rentrée 2006 à l'ensemble des usagers du SCD, en me basant sur les conclusions du présent travail.

Les conservateurs de chaque session se chargeront de recenser auprès des enseignants de leur UFR (Lettres, Droit, Sciences et IUT) les besoins en formation, ainsi que les créneaux disponibles dans les emplois du temps de rentrée des étudiants. Cette pratique a déjà cours mais n'est pas formalisée. Je prendrais contact avec l'Ecole Doctorale.

En tant que coordinatrice du projet, je m'occuperai d'établir les plannings des formations, d'assurer la réservation de la salle de formation et de produire un

support de cours en concertation avec les conservateurs des sections concernées. Ce support de cours sera adapté dans la mesure du possible aux connaissances que les étudiants pourraient avoir acquis au préalable.

Etant donné le nombre important d'étudiants à former dans les premiers cycles, une présentation générale de la bibliothèque en amphi à l'aide d'un diaporama paraît être la meilleure solution. Pour les étudiants plus avancés, L3, M1 et M2, il conviendrait de proposer une présentation des bases de données qui aurait lieu dans la salle de formation du SCD en petits groupes. Ces formations seraient soutenues par un dispositif d'auto formation à distance.

6.2. Dispositif d'auto formation

L'Université du Maine est engagée dans un programme de développement de l'enseignement à distance, dans le but notamment d'élargir son public à l'occasion de la promotion de la formation tout au long de la vie. Elle dispose depuis 2000 d'un service commun dédié à cette mission : le CAVUM³⁹ (Centre d'Aide à la Virtualisation de l'Université du Maine). L'Université est partie prenante du projet « U.V.P.L. » (Universités Virtuelles en Pays de la Loire). Ce projet regroupe les Universités de la région, ainsi que l'IUFM des Pays de Loire et les grandes écoles de la région.

Le SCD propose déjà un dispositif d'autoformation⁴⁰ à destination des primo entrants. Les résultats des étudiants sont contrôlés par un examen écrit portant sur le module d'autoformation « *Methodoc* ». Ils doivent extraire des mots clés d'un court article de presse dans leur discipline et rédiger des références bibliographiques à partir d'éléments donnés dans le désordre (titre, auteur, éditeur,...). Ce partiel est validé dans le cadre d'une UEC⁴¹ (Unité d'Enseignement

³⁹ Site institutionnel du CAVUM.

⁴⁰ <<http://methodoc.univ-lemans.fr>> ; dont la paternité revient à mon correspondant d'établissement Michel Guichard.

⁴¹ Cette UEC comporte également un enseignement de langue vivante et/ou de bureautique.

en Communication) obligatoire donnant droit à des ECTS⁴² (crédits pour l'obtention du diplôme).

Ce dispositif pourrait être étendu à l'ensemble des étudiants de l'Université du Maine, en proposant des contenus différenciés selon les parcours et les disciplines. Le développement se ferait en interne grâce à la collaboration du CAVUM.

J'ai participé durant ma première période d'affectation à une réunion avec le directeur du Pôle Ressources Numériques au sujet du développement de l'enseignement à distance. Le CAVUM propose une offre de formation sur les différents aspects de l'ingénierie de formation à distance : la gestion de projet de FOAD⁴³, la conception de dispositifs de FOAD et l'accompagnement pédagogique en FOAD.

J'ai déjà pris contact avec le responsable du projet pour lui exprimer mon intérêt pour cette formation. J'envisage d'assister aux sessions prévues au deuxième trimestre 2006 afin de mettre en œuvre une offre de formation à la méthodologie documentaire à la rentrée 2006.

6.3. Formation courte

Une autre piste à explorer pourrait être la mise en place d'une formation « accélérée » à l'utilisation de la bibliothèque. Lors d'une visite au SCD Lyon 3 dans le cadre de ma formation à l'ENSSIB, la directrice de la Bibliothèque de la Manufacture a détaillé une nouvelle offre proposée par le SCD dans le cadre de l'amélioration des services au lecteur.

Il s'agit d'une formation d'une durée de 10 minutes durant laquelle est présentée l'interrogation du catalogue, la lecture de la notice, l'interrogation d'une base de données intéressant le lecteur et les modalités d'accès au réseau Internet au SCD. L'ensemble du personnel a été formé pour pouvoir orienter le lecteur qui se

⁴² ECTS : European Credit Transfert System – Système d'équivalence de crédits européens.

⁴³ FOAD : Formation Ouverte et à Distance.

présente en banque d'accueil et n'a pas le temps de suivre une formation d'une durée plus longue.

Ce type de formation courte pourrait être adapté au contexte local. Cela permettrait d'améliorer la qualité de l'accueil en banque de prêt ; en outre, les personnels seraient mieux informés de l'offre électronique du SCD. En effet, les personnels n'effectuant pas de plage de service public en salle de référence ne sont pas informés de cette offre, ce qui est préjudiciable pour le lecteur.

Conclusion

Le plan de formation documentaire à destination des doctorants de l'Université du Maine ainsi formalisé se veut réaliste et surtout pérenne. Il tient compte des spécificités du contexte local et des moyens que le SCD peut consacrer à ce dispositif. Les outils d'évaluation et de suivi présentés ici devraient permettre de faire évoluer l'ensemble et, éventuellement, d'opérer des réajustements en fonction des besoins exprimés à l'issue de la première année de réalisation.

Ce plan de formation se consacre à un public cible particulier et peu nombreux au sein de l'Université du Maine. Il présente un mode opératoire applicable à l'ensemble des publics fréquentant le SCD : l'analyse des besoins préalable à la mise en œuvre de l'offre de formation, la formation des personnels, la logistique, les relations avec les enseignants responsables des cursus. Cette étude permet également de mettre en exergue les enjeux de la formation documentaire et, partant, de l'intérêt, tant pour le SCD que pour l'Université, de considérer cette action comme prioritaire.

Ce travail aura été l'occasion d'approfondir ma réflexion sur les formations à la méthodologie documentaire, entamée à l'occasion de mon stage extérieur à la BLP. J'ai pu constater que ces activités, en raison de la mise en œuvre de la réforme LMD, s'inscrivaient au cœur des préoccupations actuelles des bibliothèques en favorisant leur ouverture sur l'environnement universitaire, notamment en encourageant et en développant les relations avec les enseignants des différentes composantes de l'Université. Cette étude permet donc de souligner les bénéfices d'une collaboration active entre tous les acteurs de la formation, qu'ils soient étudiants, enseignants-chercheurs ou bibliothécaires. Le développement de ce type d'enseignements suppose pour les bibliothécaires de se rapprocher des enseignants,

de leur proposer une offre de formation variée et adaptée en fonction des contenus disciplinaires spécifiques.

L'organisation de formations au sein même du SCD est également l'occasion de réfléchir à l'évolution du métier de bibliothécaire. En effet, la formation touche à de nombreux aspects de la pratique professionnelle : elle concerne directement l'accueil et l'orientation du public ainsi que la mise à jour des connaissances du personnel sur l'offre de la bibliothèque. En outre, la médiation du bibliothécaire permet d'amener les étudiants à une meilleure maîtrise de l'information, qui leur sera utile non seulement au cours de leur parcours universitaire, mais aussi dans leur vie quotidienne. Enfin, les formations représentent un moment privilégié d'écoute des besoins du lecteur et ainsi un outil pour le développement de collections en adéquation avec les attentes exprimées.

Bibliographie

LE SCD DU MANS ET SON ECOLE DOCTORALE

SECRETARIAT D'ETAT AUX UNIVERSITES. *Décret n°77-458 du 20 avril 1977 relatif à la transformation du centre universitaire du Mans en université de plein exercice.* Journal officiel « Lois et décrets » du 30 avril 1977. **[en ligne]**

Disponible sur :

<<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/Visu?cid=275834&indice=1&table=LEX&ligneDeb=1>> (consulté le 25.05.2005)

CAVUM. *Centre d'aide à la virtualisation de l'Université du Maine.* Le Mans : Université du Maine, 2005. **[en ligne]** Disponible sur :

<<http://cavum.univ-lemans.fr/siteuniversite/sitecavum/page/uvpl.html>> (consulté le 15.12.2004)

CIES Grand Ouest. *Bienvenue au CIES Grand Ouest.* Rennes : Université de Haute-Bretagne, 2003. **[en ligne]** Disponible sur :

<<http://www.uhb.fr/cies/accueil/accueil.html>> (consulté le 27.05.2005)

DAZY, André. *Un service de référence pour le SCD de l'Université du Maine [PPP].* Villeurbanne : ENSSIB, 2004

MENIL, Céline. *Le SCD du Mans,* Arabesques, 1999, n°14, p.3-6

RESEAU UNIVERSITAIRE OUEST ATLANTIQUE. *Un pôle de coopération inter-universitaire à l'échelle européenne.* Nantes : RUOA, 2004. **[en ligne]**

Disponible sur : <<http://www.ruoa.org/>> (consulté le 26.05.05)

RUIZ FABRI, Hélène, BORNANCIN, Michel. *Rapport d'évaluation de l'Université du Maine.* [en ligne]

Disponible sur : <http://www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/LeMaine_2.PDF >
(consulté le 26.05.05)

Université du Maine. *Site officiel de l'université.* Le Mans : Université du Maine, 2003. [en ligne] Disponible sur : <<http://www.univ-lemans.fr> > (consulté le 23.05.2005)

LA FORMATION À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION : DÉFINITIONS, GÉNÉRALITÉS

BERNHARD, Paulette. *Maîtrise de l'information et notions associées : termes ou expressions en usage et leurs équivalents les plus fréquents.* Montréal : Université de Montréal, 2001. [en ligne]

Disponible sur : <<http://www.mapageweb.umontreal.ca/bernh/TICI/termino.html>>
(consulté le 25.05.05)

CHEVILLOTTE, Sylvie. *Bibliothèques et Information Literacy.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2005, t.50, n°2, p.42-49

CHEVILLOTTE, Sylvie. *Vous croyez connaître Formist, mais est-ce bien vrai ?.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, t.47, n°3, p.22

DOURY-BONNET, Juliette. *Formation à la maîtrise de l'information et mutualisation des connaissances : rencontres nationales des Urfist.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2003, t.48, n°1, p.115

DUBOIS, Anne-Céline. *LMD et formation à la recherche documentaire en bibliothèque universitaire : rupture ou continuité* [Mémoire d'étude DCB]. Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 82p.

HADENGUE-DEZAEL, Véronique. *Formation, information, e-formation en BU.* BIBLIOTHÈQUE(s), 2004, n°14, p.60-62

HATT, Guillaume. *L'inscription des compétences documentaires dans une démarche disciplinaire en liaison avec la réforme LMD* [PPP]. Villeurbanne : ENSSIB, 2003. 47p.

LE COADIC, Yves F. *Formation des usagers.* In **CACALY, Serge (dir.)**. *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation.* Paris : Nathan, 1997, p.233-236

MITTERMEYER, Diane, QUIRON, Diane. *Etude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant en premier cycle dans les universités québécoises.* Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, 2003. [en ligne]

Disponible sur : <<http://www.crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf> >
(consulté le 26.05.05)

RIONDET, Odile. *Formation des étudiants à l'information.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2000, vol.45, n°2, p.112-113

RIONDET, Odile (dir.). *Former les utilisateurs de la bibliothèque.* Villeurbanne : ENSSIB, 2000, 239p. (La boîte à outils ; 10) ISBN 2-910227-32-4

TACCETTI, Claude, PREVOST, Corinne. *Former les usagers, enjeux et écueils.* BIBLIOTHÈQUE(s), 2003, n°7, p.47-48

LA FORMATION À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES : ÉTUDES DE CAS

ANDRIEU, Céline. *Elaboration d'un plan de formation documentaire pour les usagers de la bibliothèque de l'Ecole centrale de Lyon* [PPP]. Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 69p.

BERTIGNAC, Catherine. *Conception d'un plan de formation à la recherche et au traitement de l'information pour les doctorants de l'Ecole Doctorale des Sciences de la Mer de l'Université de Bretagne Occidentale* [PPP]. Villeurbanne : ENSSIB, 2003

CARON, Valérie. *Formation et autoformation des usagers au SCD de l'Université de la Réunion* [Rapport de stage DCB]. Villeurbanne : ENSSIB, 2002, 37p.

DESSERVETTAZ, Kari. *Regards étudiants sur la nécessité et les finalités d'une formation à la maîtrise de l'information : une enquête au SCD de l'Université de Polynésie française* [Mémoire d'étude DCB]. Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 54p.

FAYET, Sylvie. *Méthodologie documentaire : formation des étudiants de deuxième et troisième cycles à Paris 4*. Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, t.44, n°1, p.50-55

FRESSARD, Olivier. *Paris 8, pionnière en formation des usagers*. BIBLIOTHÈQUE(s), 2002, n°5-6, p.31-33

GOUBATIAN, Yves. *Elaboration d'un plan de développement de formations des utilisateurs dans le cadre du dispositif LMD – Bibliothèque de l'université Paris Sud 11 section sciences* [PPP]. Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 64p.

HOUVET, Danielle, KERIGUY, Jacques, MARIE, Chantal. *La formation des utilisateurs : bibliothèque de Toulon et du Var.* Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, vol.44, n°1, p.44-49

KARPP - LAHMAIDI, Laurence. *La formation des usagers à la Bibliothèque La Pérouse – Centre de Documentation sur la mer* [Rapport de stage FIBE]. Villeurbanne : ENSSIB, 2005, 43p.

MOELLON, Karin. *Conception d'un plan de formation à la recherche documentaire pour les deuxième et troisième cycles* [PPP]. Villeurbanne : ENSSIB, 1999

MONTALESCOT, Clémence. *Les missions communication et formation des usagers* [Rapport de stage DCB]. Villeurbanne : ENSSIB, 2003, 29p.

MORLAT, Isabelle. *La formation des usagers à Paris 4 : complémentarité des actions entre SCD et Université* [Mémoire d'étude DCB]. Villeurbanne : ENSSIB, 2003, 83p.

MORVAN, Olivier. *La formation des usagers à la Bibliothèque universitaire Evry - Val d'Essonne : définition d'une politique de développement et modalités de mise en œuvre* [PPP]. Villeurbanne : ENSSIB, 2000

NOEL, Elisabeth. *Les formations à l'information en bibliothèque universitaire : enquête nationale 1997-1998.* Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, vol. 44, n°1, p.30-34

PETIT, Francis. *Intégrer la formation à distance à un dispositif de formation des utilisateurs : le projet de formation du SCD de l'Université de Marne La Vallée* [Mémoire d'étude DCB]. Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 70p.

PIRAULT, Frédéric. *Formation des usagers à l'Université d'Artois, pôle scientifique de Lens : vers une collaboration UFR et bibliothèque [PPP].* Villeurbanne : ENSSIB, 62p.

INGÉNIERIE DE LA FORMATION, SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

BEAU, Dominique. *La boîte à outils du formateur : 100 fiches de pédagogie.* 4e éd. Paris : Editions d'organisation, 2002, 243p. ISBN 2-7081-2778-0

CHEVILLOTTE, Sylvie. *La formation documentaire.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, t.47, n°5, p.88-90

COLLANTES, Elisabeth, DUBOIS, Anne-Céline, FRANCOIS, Michèle, et al. *Former les étudiants à la maîtrise de l'information : pratiques et besoins des formateurs [Mémoire de recherche DCB].* Villeurbanne : ENSSIB, 2003, 60p.

DENECKER, Claire. *Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information.* Villeurbanne : ENSSIB, 2002, 208p. ISBN 2-910227-38-3

DENNERY, Marc. *Piloter un projet de formation : du diagnostic des besoins à la mise sous assurance qualité.* 2ème éd. Paris : ESF Editeur, 2003, 215p. (Formation permanente ; 153) ISBN 2-7101-1630-8

ENSSIB. *FORMIST.* Villeurbanne : ENSSIB, 2005. [en ligne] Disponible sur : <<http://formist.enssib.fr>> (consulté le 25.05.05)

ENSSIB. *REPERE : Ressources électroniques pour les étudiants, la recherche et l'enseignement.* Villeurbanne : ENSSIB, 2003. [en ligne] Disponible sur : <<http://reperre.enssib.fr/reperre.pdf>> (consulté le 25.05.05)

FARGUELL, Montserrat. *4èmes rencontres FORMIST.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2004, t.49, n°6, p.112-113

HECQUART, Françoise, MIRIBEL, Marielle de. *Devenir bibliothécaire-formateur : organiser, animer, évaluer.* Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2003. (Bibliothèques) ISBN 2-7654-0873-4

LACOMBE, Elisabeth. *Formation de formateurs : les 10 points clés de la formation.* Toulouse : URFIST, 2003. [en ligne] Disponible sur : <<http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre33/lettre33-11.htm>> (consulté le 25.05.05)

LINK-PEZET, Jo, LACOMBE-CARRAUD, Elisabeth. *Former des formateurs : l'expérience de l'Urfist de Toulouse.* Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, t.44, n°1, p.60-69

LEWANDOWSKI, Jean-Claude. *Regards croisés sur les nouvelles façons de former : le e-learning, enjeux et outils.* Paris : Editions d'organisation, 2003, 373p. ISBN 2-7081-2992-9

MOURABY, Claire. *Formations à la recherche documentaire en bibliothèque universitaire : réflexions et propositions pour la formation des bibliothécaires formateurs [Mémoire d'étude DCB].* Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 104p.

SAINT-SAUVEUR, Annick. *Comment réussir son plan de formation.* Paris : Démos, 1994, 147p. ISBN 2-910157-03-2

SIGAUD, Françoise. *Les supports pédagogiques multimédias dans la formation des usagers : conception et utilisation.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2001, vol.46, n°5, p.127-129

TICE Lyon. *IRIDOC, initiation à la recherche documentaire.* Lyon : ANCOLY, 2005. [en ligne] Disponible sur :

<<http://www.ancoly.net/vitrine/index.php?Action=voirfiche&ID=22> > (consulté le 19.09.05)

UNIVERSITE LYON 1. *Plateforme d'enseignement.* Lyon : Université Claude Bernard - Lyon 1, 2004. [en ligne] Disponible sur :

<<http://spiral.univ-lyon1.fr/3-gestionmodule/module.asp> > (consulté le 19.09.05)

URFIST. *FOURMI : ressources pédagogiques pour la formation documentaire.* Paris : URFIST, 1997. [en ligne] Disponible sur :

< <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi4.htm> > (consulté le 25.05.05)

URFIST Bretagne Pays de la Loire. *Documents pédagogiques.* Rennes : URFIST, 2005. [en ligne] Disponible sur :

<<http://www.uhb.fr/urfist/supports.htm#documentaire> > (consulté le 19.09.05)

URFIST Bretagne Pays de la Loire, SCD Rennes 2. *Formation des doctorants.* Rennes : URFIST, SCD Rennes 2, 2005. [en ligne] Disponible sur :

<<http://www.uhb.fr/urfist/Supports/FormaDoctor/FormDoctSourcGen> > (consulté le 19.09.05)

Services des bibliothèques de l'UQAM. *InfoSphère : apprendre à faire une recherche d'information efficace.* Montréal : UQAM, 2000. [en ligne] Disponible sur : <<http://www.bibliothèques.uqam.ca/InfoSphere/> > (consulté le 25.05.05)

OUTILS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

CARBONE, Pierre (dir.). *Construire des indicateurs et tableaux de bord.* Villeurbanne : ENSSIB, 2002, 256p. (La boîte à outils ; 15) ISBN 2-910227-45-6

FORTIN, Hélène. *L'évaluation du dispositif de formation : le tableau de bord du responsable de formation* [Mémoire d'étude DCB]. Villeurbanne : ENSSIB, 2004

SERVICES DE RÉFÉRENCE

CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques.* 2ème éd. rev. et corr. Paris : Cercle de la Librairie, 1999, 444p. (Bibliothèques) ISBN 2-7654-0777-0

KOENIG, Marie-Hélène (dir.). *Connaître les publics : savoir pour agir.* Villeurbanne : IFB, 1998, 152p. (La boîte à outils, n°8) ISBN 2-910966-08-9

LAMY, Jean-Philippe. *L'entretien de référence : une notion à introduire dans un enseignement rénové.* Bulletin des Bibliothèques de France, 1998, t.43, n°6, p.52-58

VERRY-JOLIVET, Corinne (dir.). *Créer et gérer un service de référence.* Villeurbanne : IFB, 1996, 143p. (La boîte à outils, n°3). ISBN 2-910966-02-X

Table des annexes

ANNEXE 1 : EQUIPES DE RECHERCHE DE L'ECOLE DOCTORALE	70
ANNEXE 2 : PLANS DU SCD.....	71
ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME DU SCD.....	78
ANNEXE 4 : RÉSULTATS BRUTS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES DOCTORANTS.....	79
ANNEXE 5 : PROGRAMME DES STAGES CIES EN 2004/2005	84
ANNEXE 6 : PROGRAMME DES MODULES DE FORMATION PROPOSÉS PAR L'ECOLE DOCTORALE EN 2004/2005.....	85

Annexe 1 : Equipes de recherche de l'Ecole Doctorale

I - EQUIPES DE RECHERCHE ASSOCIEES AU CNRS

- # Espaces Géographiques et Sociétés - GREGUM - UMR CNRS n°6590
- # Institut de Recherche en Ingénierie Moléculaire et Matériaux Fonctionnels (IRIM2F) - FR CNRS n°2575
- # Laboratoire des Oxydes et des Fluorures (LdOF) - UMR CNRS n°6010
- # Unité de Chimie Organique Moléculaire et Macromoléculaire (UCO2M) - UMR CNRS n°6011
- # Laboratoire de Physique de l'Etat Condensé (LPEC) - UMR CNRS n°6087
- # Polymères, Colloïdes, Interfaces (PCI) - UMR CNRS n°6120
- # Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Maine (LAUM) - UMR CNRS n°6613
- # Laboratoire d'Informatique de l'Université du Maine (LIUM) - FRE n°2730

II - EQUIPES RECONNUES PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- # Laboratoire d'Histoire Anthropologique du Mans (LHAMANS) - EA n°3266
- # Centre de Droit de la Responsabilité de l'Université du Maine (CDRUM) - EA n°1019
- # Groupe de Recherche en Droit des Affaires (GRDA) - EA n°3268
- # Groupe d'Analyse des Itinéraires et Niveaux Salariaux (GAINS) - EA n°2167
- # Laboratoire de Physiologie et Biochimie Végétales (LPBV) - EA n°2663
- # Laboratoire de Biologie et Génétique évolutive (LBGE) - EA n°3265
- # Laboratoire de Géodynamique des Rifts et des Marges Passives (LGRMP) - EA n°3264
- # Statistique et Processus - EA n°3263
- # Groupe de Recherches Inter-Langues de l'Université du Maine (GRILUM) - JE n°2451
- # Centre d'Etudes des Sociétés Antiques et Médiévales (CESAM) - JE n°2452

III - EQUIPES SOUTENUES PAR L'UNIVERSITE

- # Laboratoire des Activités Physiques et Sportives (LAPS)
- # Equipe de Recherche en Littérature et en Linguistique de l'Université du Maine (ERLILIUM)
- # Laboratoire d'Applications des Lipases de l'Université du Maine (LALUM)
- # Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie Médiévale (LHAM)

Annexe 2 : Plans du SCD

Annexe 2-1 : Axonométrie (plans éclatés)

Annexe 2-2 : Niveau sous-sol

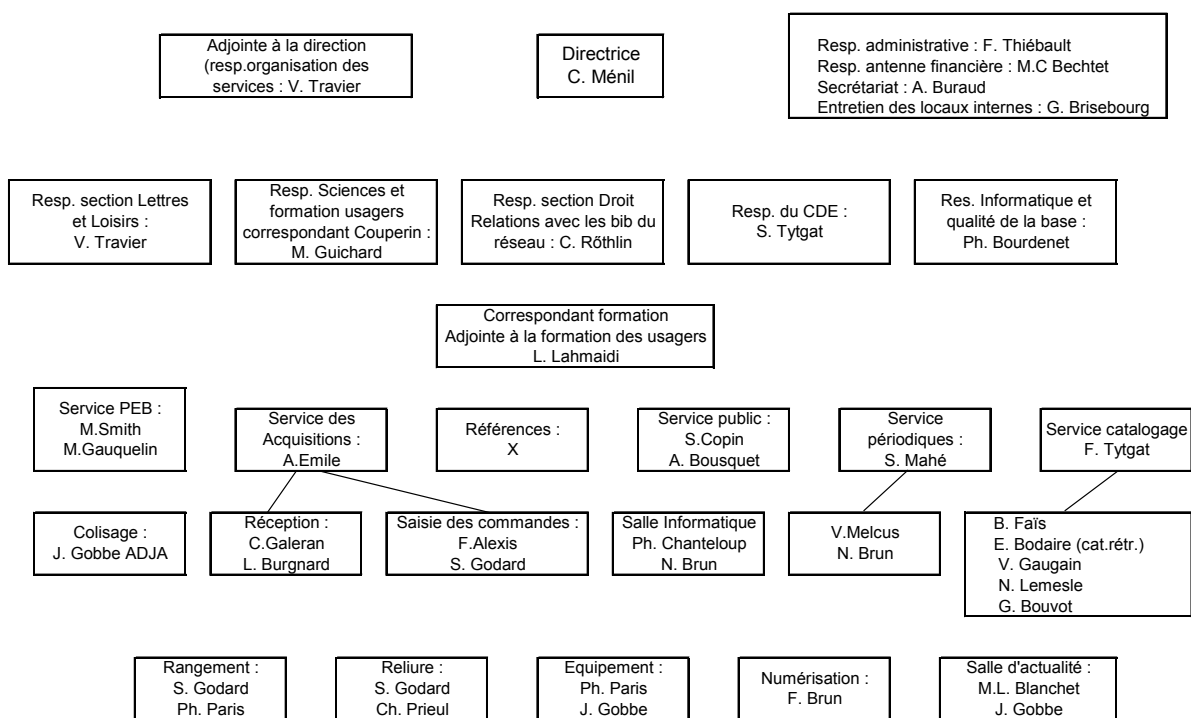
Annexe 2-3 : Rez-de-chaussée

Annexe 2-4 : 1er étage

Annexe 2-5 : 2ème étage Mezzanine

Annexe 2-6 : Niveau terrasse

Annexe 3 : Organigramme du SCD



Annexe 4 : Résultats bruts de l'enquête auprès des doctorants

Retour des réponses

27 mai 2005	7
30 mai 2005	1
06 juin 2005	1
13 juin 2005	5
14 juin 2005	2
15 juin 2005	1
20 juin 2005	17
24 juin 2005	1
Total :	35

Divers :

Message d'encouragement « J'espère que cette formation sera bientôt proposée aux doctorants ».

« Je ne suis pas entièrement convaincue de la pertinence d'une telle formation envers les thésards, car pour en arriver à ce stade il nous a déjà été nécessaire de nous confronter à la recherche documentaire et de nous en sortir grâce à l'aide des "anciens". Nous savons donc en général comment utiliser les bases de données et autres... Par contre cette formation serait très intéressante pour les masters I et II, période qui correspond aux premiers contacts avec la recherche bibliographique au laboratoire. »

« Je suis bien trop en retard dans ma rédaction pour envisager de la suivre. Je continuerais comme actuellement même si c'est pas toujours optimum. Tout de manière, j'espère ne plus avoir besoin de trop de nouvelles références »

« Pourquoi ne pas faire de recherche dans votre bibliothèque : vous n'avez aucunes revues ou documents pour quelqu'un en thèse travaillant dans le secteur dans lequel je suis. » (note : LGRMP)

Analyse des réponses

I. Votre profil

1. Vous êtes inscrit :

En 1 ^{ère} année de thèse (D1)	10
En 2 ^e année de thèse (D2)	15
En 3 ^e année de thèse (D3)	8
En thèse depuis plus de 3 ans	2

2. A quel labo êtes-vous rattaché ? (Précisez)

UFR Sciences et Techniques	UFR LSH	UFR Droit Sciences éco
IRIM2F (ingénierie moléculaire)	GREGUM (géo) 3	CDRUM (droit resp) 2
LdOF (oxydes fluorures) 1	LHAMANS (histoire) 1	GRDA (dt affaires) 1
UCO2M (chimie) 3	LGRMP (rifts géodyn) 1	GAINS (éco) 1
LPEC (phys) 2	GRILUM (langues) 1	Statistiques
PCI (polymères)	CESAM (stés antiq médiév)	
LAUM (acoustique) 8	ERLILUM (littérature) 1	
LIUM (informatique) 5	LHAM (hist archéo médiév)	
LPBV (bio) 1		
LBGE (bio génétique)		
LAPS (staps) 3		
LALUM (lipases) 1		

II. Votre démarche de recherche et de collecte d'information

3. Pour rechercher l'information dont vous avez besoin pour votre travail de recherche, quelle démarche adoptez-vous ?

	Peu souvent	Souvent	Très souvent	Sans réponse
Consulter les bases de données de références bibliographiques (Pascal, Francis, Science Direct, JuriPro...)	5 = 14,3%	8 = 22,8%	20 = 57,1%	2 = 5,7%
Consulter les revues en ligne	16 = 45,7%	10 = 28,5%	8 = 22,8%	1 = 2,8%
Utiliser les moteurs de recherche sur Internet (Google,...)	4 = 11,4%	10 = 28,5%	21 = 60%	
Consulter le fonds documentaire du laboratoire	17 = 48,6%	11 = 31,4%	4 = 11,4%	1 = 2,8%
Consulter le catalogue informatisé de la bibliothèque universitaire	11 = 31,4%	13 = 37,1%	9 = 25,7%	2 = 5,7%
Consulter d'autres catalogues informatisés (BnF, British Library, SUDOC,...)	23 = 65,7%	4 = 11,4%	5 = 14,3%	4 = 11,4%
Aller à la bibliothèque universitaire	11 = 31,4%	17 = 48,6%	7 = 20%	

4. Si vous allez en bibliothèque ou centre de documentation, c'est ...

	Peu souvent	Souvent	Très souvent	Sans réponse
Pour consulter les revues papier	7 = 20%	7 = 20%	16 = 45,7%	5 = 14,3%
Pour demander des renseignements bibliographiques ou une aide à la recherche documentaire	26 = 74,3%	2 = 5,7%	1 = 2,8%	6 = 17,1%
Pour consulter des encyclopédies ou des dictionnaires	23 = 65,7%	7 = 20%		6 = 17,1%
Pour consulter des journaux ou des revues plus généralistes	18 = 51,4%	9 = 25,7%	1 = 2,8%	6 = 17,1%
Pour consulter des thèses, des CD-Roms	22 = 62,8%	5 = 14,3%	5 = 14,3%	3 = 8,6%
Pour vous former aux techniques et outils documentaires	28 = 80%	1 = 2,8%		6 = 17,1%
Pour travailler	21 = 60%	5 = 14,3%	3 = 8,6%	6 = 17,1%

5. Pour obtenir les documents qui vous intéressent, vous ...

	Peu souvent	Souvent	Très souvent	Sans réponse
Utilisez la documentation disponible dans le laboratoire	15 = 42,8%	13 = 37,1%	5 = 14,3%	2 = 5,7%
Empruntez des documents en bibliothèque	9 = 25,7%	15 = 42,8%	9 = 25,7%	2 = 5,7%
Photocopiez des documents en bibliothèque	14 = 40%	12 = 34,2%	6 = 17,1%	3 = 8,6%
Commandez des documents via le service du PEB	14 = 40%	10 = 28,5%	8 = 22,8%	3 = 8,6%
Achetez vos propres documents	23 = 65,7%	5 = 14,3%	2 = 5,7%	5 = 14,3%
Faites des suggestions d'achats à la bibliothèque	26 = 74,3%	3 = 8,6%	1 = 2,8%	5 = 14,3%

6. Faites-vous une veille documentaire (par exemple, mise en place d'alertes pour recevoir par mail le sommaire d'une revue à chaque nouvelle parution) ?

Oui	12	34,2%
Non	23	65,7%

7. Comment suivez-vous l'actualité scientifique en général ?

	Oui	
La lecture des revues, y compris les revues électroniques	29	82,8%
La télévision	7	20%
La radio	16	45,7%
Le Web	17	48,6%
Les journaux	12	34,2%
Les colloques, actes de conférence, séminaires	30	85,7%
La discussion avec les collègues, chercheurs,...	29	82,8%
Les listes de diffusion	10	28,5%
Les bases de données	14	40%
Autres (précisez) autres bibs : Paris Strasbourg	1	2,8%

8. Les opérations suivantes vous paraissent-elles ... ?

	Très difficile	Assez difficile	Assez facile	Très facile	Sans réponse
Utiliser les outils de recherche (catalogue de bibliothèque,...)			26 = 74,3%	9 = 25,7%	
Identifiez les sources où vous allez trouver les informations utiles	1 = 2,8%	12 = 34,2%	17 = 48,6%	3 = 8,6%	2 = 5,7%
Evaluer la pertinence de l'information obtenue	1 = 2,8%	18 = 51,4%	15 = 42,8%	1 = 2,8%	
Obtenir les documents	4 = 11,4%	23 = 65,7%	7 = 20%	1 = 2,8%	
Savoir comment conserver les informations obtenues	1 = 2,8%	6 = 17,1%	16 = 45,7%	12 = 34,2%	
Savoir rédiger une bibliographie	6 = 17,1%	11 = 31,4%	17 = 48,6%	7 = 20%	

III. Traitement de l'information et édition scientifique

9. Utilisez-vous des logiciels de gestion de références bibliographiques tels que EndNote ?

Oui	12 (EndNote 11 / BibTex 1)	34,2%
Non	23	65,8%

10. Connaissez-vous le circuit de diffusion des thèses ?

Oui	7	20%
Non	28	80%

11. Connaissez-vous les « archives ouvertes » (« open archives ») ?

Oui	14	40%
Non	21	60%

12. Connaissez-vous le « facteur d'impact » (« impact factor ») ?

Oui	12	34,2%
Non	23	65,8%

IV. Formation à la recherche d'information

13. Avez-vous déjà suivi une formation en recherche documentaire ?

Oui	12	34,2%
Non	23	65,8%

14. Si oui, à quelle occasion et à quel endroit ? (Bibliothèque, université, ...)

Formation CIES Moniteur	4	33,3%
DESS / DEA	3	25%
BU stage « Doc et techniques documentaires »	2	16,6%
Université	2	16,6%
DEUG 1ere année	1	8,3%

15. Une formation à la recherche documentaire proposée par la bibliothèque devrait porter sur...

	Oui		Non		Sans réponse	
Une présentation générale des ressources et services de la bibliothèque	22	62,8%	7	20%	3	8,5%
Une méthode pour mener une recherche documentaire efficace	29	82,8%	5	14,2%	1	2,8%
Une méthode pour évaluer l'information trouvée sur Internet	24	68,5%	7	20%	4	11,4%
Une présentation générale et pratique de certaines bases de données	28	80%	4	11,4%	3	8,5%
La mise en place d'une veille documentaire	22	62,8%	5	14,2%	8	22,8%
Une présentation générale et pratique d'un logiciel de gestion des références bibliographiques	29	82,8%	5	14,2%	1	2,8%

16. Quelle serait selon vous la période idéale pour suivre une formation ?

Sans réponse	3	8,5%
Dès le début D1	9	25,7%
Premier trimestre universitaire (sept-déc)	17	48,5%
Le soir, tout le long de l'année	1	2,8%
Dernier trimestre universitaire (mai-juillet)	13	37,1%
janvier	2	5,7%

Merci de nous avoir répondu !

Annexe 5 : Programme des stages CIES en 2004/2005

Date	Heure et Lieu	Intervenant
Jeudi 4 novembre 2004	12h30 – 16h30 Salle de conférences – 4 ^{ème} étage du bâtiment de physique – UFR Sciences	M. LENFANT , Directeur du CIES Grand Ouest Accueil des nouveaux moniteurs
Mardi 30 novembre 2004	9h – 12h Salle de combat du SUAPS 14h – 18h Salle de cours du SUAPS	M. CHARBONNEAU La voix, outil de communication privilégié de l'enseignant
Mercredi 1^{er} décembre 2004	9h – 12h 14h – 18h Salle de danse du SUAPS	M. CHARBONNEAU La voix, outil de communication privilégié de l'enseignant
Mercredi 8 décembre 2004	9h – 12h Salle 204 – 2 ^{ème} étage Maison de l'Université	M. GUICHARD Documentation et techniques documentaires
Mardi 11 janvier 2005	9h – 12h Salle 204 – 2 ^{ème} étage Maison de l'Université	Mme MALASSIGNE M. TASSIN L'organisation de la gestion des établissements d'enseignement supérieur
Mercredi 12 janvier 2005	14h – 17h Salle des Conseils de l'Institut C. Chappe (bât.IC2) – IUP MIME + Salle 124	M. LEROUX Utilisation de l'informatique dans un contexte d'enseignement
Mercredi 19 janvier 2005	9h30 – 11h Salle 204 – 2 ^{ème} étage Maison de l'Université	M. LEGEIN Ressources en accès libre Enseignement à distance de chimie
Mardi 22 mars 2005	14h – 16h Salle 204 – 2 ^{ème} étage Maison de l'Université	M. DANIEL (UFR Sciences) M. GASNIER (UFR Lettres) M. PASCUAL (UFR Sciences) Table ronde avec des enseignants : témoignages, échanges de points de vue
Jeudi 24 mars 2005	14h – 17h Salle 204 – 2 ^{ème} étage Maison de l'Université	Mme VIGNERON Eléments de didactique générale : 1. Contexte 2. Enjeux
Mardi 5 avril 2005	14h – 17h Salle 204 – 2 ^{ème} étage Maison de l'Université	Mlle VILLERET M. GAYANT Les statuts et la carrière des enseignants-chercheurs

Annexe 6 : Programme des modules de formation proposés par l'Ecole Doctorale en 2004/2005

Trois modules de formations professionnalisantes (catalogue) sont proposés :

Module 1 : construction de son projet professionnel

Formation	Dates	Niveau	Durée	Observations
L'univers de l'entreprise	2, 9 et 16 déc. 2004	Tous les doctorants	20h	
Du bilan personnel au projet professionnel	2,3 et 17 mars 2005 + 1 journée de travail à distance	Doctorants en fin de thèse	21h	Nbre de places limité (12 personnes maxi.)
Le recrutement dans l'entreprise	10 jan. 2005 (après-midi)	Tous les doctorants	3h	
Le recrutement des docteurs dans l'enseignement supérieur	10 fév. 2005 (après-midi)	Tous les doctorants	3h	

Module 2 : technique et réalisation d'un poster

Formation	Dates	Niveau	Durée	Observations
Logiciel PowerPoint	27 jan. et 3 fév. 2005	Tous les doctorants	12h (1 journée d'initiation et 1 journée de perfectionnement)	En préalable à la réalisation d'un poster (et/ou Illustrator). Nbre de places limité (14 personnes maxi.)
Logiciel Illustrator	2 (après-midi), 4 et 8 fév. 2005	Tous les doctorants	18h (1 journée d'initiation et 2 journées de perfectionnement)	En préalable à la réalisation d'un poster (et/ou PowerPoint). Nbre de places limité (14 personnes maxi.)
Réalisation d'un poster	1 ^{er} (après-midi), 8 et 10 mars 2005	Tous les doctorants	15h	A suivre en complément aux formations sur les logiciels Illustrator et/ou PowerPoint (ou autre logiciel. Nbre de places limité (14 personnes maxi.)

Module 3 : pratique de la langue anglaise

Formation	Dates	Niveau	Durée	Observations
Conversation en langue anglaise	2 groupes du 9 nov. au 15 déc. 2004 : niveau 1 : mardi de 14 à 16h, niveau 2 : mercredi de 14 à 16h ; 1 groupe du 4 au 25 jan. 2005 : mardi de 14 à 16h	Niveau 1 : « faible » Niveau 2 : « moyen » et « fort »	20h	10 cours de 2h ; différence de niveau pour les 6 premiers cours ; niveau indifférencié par la suite. Nbre de places limité
Anglais scientifique	Cours de 17 à 19h, les 8, 15, 22 nov. et 6 déc. 2004. Reprise en 2005, dates communiquées ultérieurement	Tous les doctorants	24h	12 cours de 2h

Formations hors catalogue proposées par l'Ecole Doctorale :

Formation	Dates	Niveau	Durée	Observations
Conférence de présentation de la formation « Du bilan personnel au projet professionnel », de l'Association Bernard Gregory et de l'exercice « Valorisation des compétences – Nouveau chapitre de la thèse »	8 nov. 2004, 14 à 17h	Doctorants en fin de thèse	3h	Inscriptions auprès de l'Ecole Doctorale avant le 3 nov. 2004
Participation à l'exercice « Valorisation des compétences – Nouveau chapitre de la thèse »	En 2005	Doctorants en fin de thèse	30h	Inscriptions auprès de l'Ecole Doctorale avant le 30 nov. 2004
Français pour étrangers	Se renseigner auprès de votre UFR	Doctorants étrangers souhaitant se perfectionner en français, niveau avancé	Heures de présence	Inscriptions auprès de votre UFR
Forum jeunes/recherche	Date non déterminée	Tous les doctorants	6h	Présentation des posters, échanges avec des docteurs, sur les études doctorales, prix de thèse, etc.
Monitorat	2004/2005	Moniteurs	70h, sous réserve	Programme de stages du CIES – Formations obligatoires
Gestion du stress	14 et 15 déc. 2004	Tous les doctorants	15h	Formation du programme de stage du CIES – Nbre de places limité Intervenant : R. BERNARD
Propriété industrielle et valorisation de la recherche	Date non déterminée	Tous les doctorants	3h	Formation du programme de stage du CIES – Nbre de places limité Intervenant : F. DALIGAULT